

WOPER 7

*Inventaire du canton de Coursegoules :  
la commune de Gréolières*



2004 - N°175

**RECHERCHES**  
ALPES-MARITIMES  
ET CONTRÉES LIMITROPHES  
**RÉGIONALES**



INVENTAIRE DEPARTEMENTAL  
DU PATRIMOINE CULTUREL

**ETUDE DE LA COMMUNE  
DE GREOLIERES**

Synthèse issue de l'inventaire  
topographique du canton de Coursegoules,  
réalisé conjointement par le Conseil général  
des Alpes-Maritimes et le Ministère de la culture

SOMMAIRE

	page
Territoire et village	5
Château de Basses Gréolières	21
Château de Hautes Gréolières	28
Eglise paroissiale	44
Chapelle Notre-Dame de Verdelaye	77
Chapelle Saint-Etienne	87
Chapelle Sainte-Pétronille	101
Chapelle Saint-Pons	109
Edifices religieux disparus	115
Croix	117
<i>Taurigna</i> , cabane	129
<i>Le Plan du Peyron</i> , bergerie	133
<i>Les Bergeries</i> , bergerie n° 1	143
<i>Les Bergeries</i> , bergerie n° 2	147
<i>La Brasque</i> , bergerie	151
Pont sur le Loup	158
Documentation	162

Textes de Jean-Claude Poteur,  
avec la collaboration éditoriale  
de Magali Fabry et Patrice Pelliccia

**RECHERCHES**  
**2**

—

**Alpes-Maritimes**  
**et**  
**Contrées**  
**limitrophes**

—

**45e année**

**Décembre 2004**

**N° 175**

## L'inventaire départemental du patrimoine culturel

Dans le cadre de sa politique culturelle, le Conseil général de Alpes-Maritimes a adopté un programme d'inventaire destiné à valoriser le patrimoine historique, architectural et artistique de son territoire.

Cette démarche comprend trois volets : inventaire topographique réalisé à l'échelle d'un territoire, inventaire ou recensement thématique, opérations ponctuelles. La méthodologie de l'inventaire départemental a été établie en liaison avec le Ministère de la culture.

L'inventaire topographique du canton de Coursegoules a été réalisé conjointement par le Conseil général des Alpes-Maritimes (DECS/SDC – Service du patrimoine culturel) et le Ministère de la culture (DRAC – Service régional de l'Inventaire).

Les dossiers d'inventaire du patrimoine architectural et artistique de chaque commune du canton, issus de la campagne d'inventaire, sont conservés aux Archives départementales, ainsi que les dossiers collectifs consacrés à l'ensemble du canton.

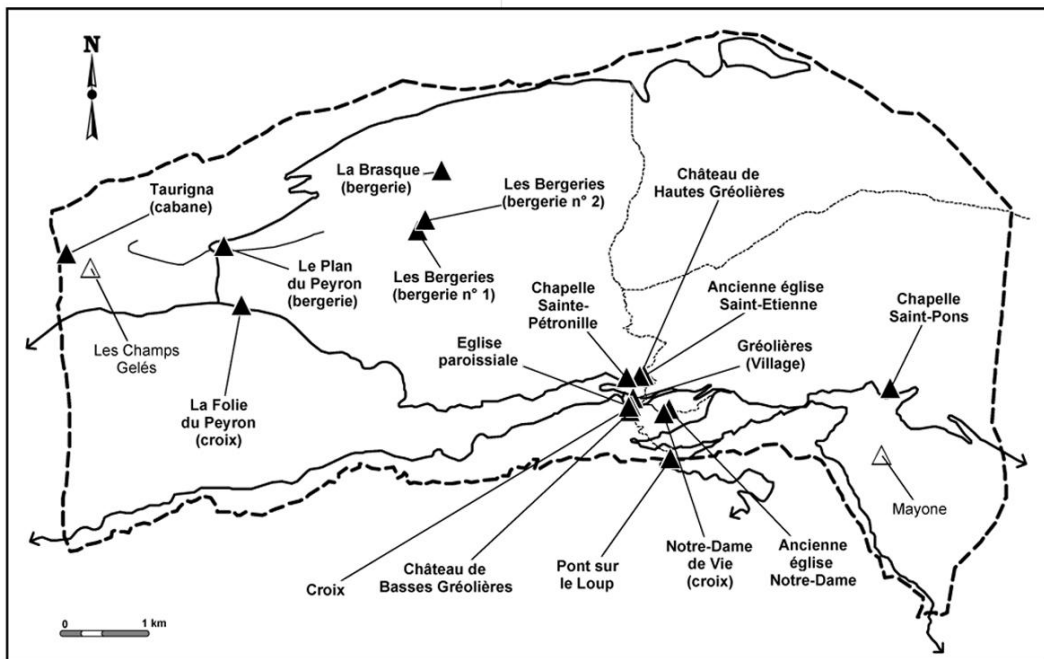
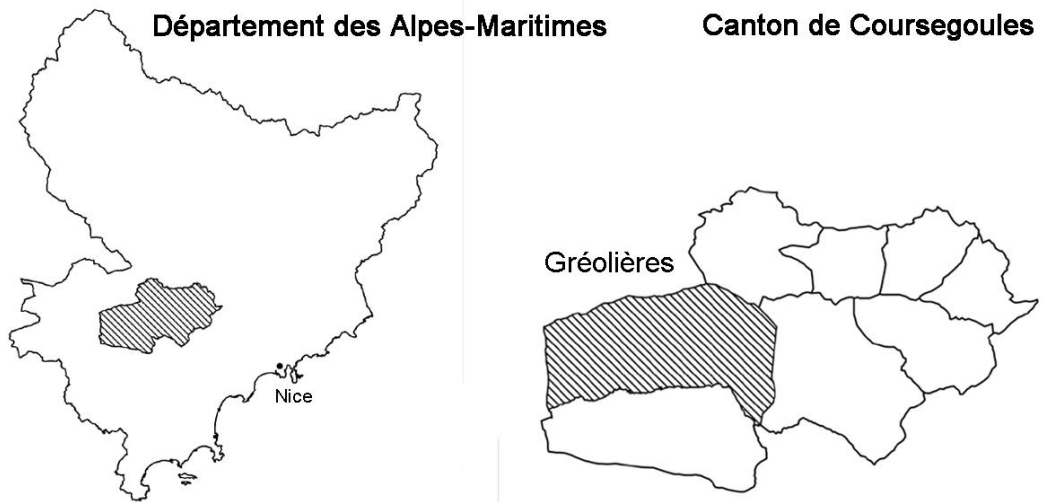
La synthèse issue des dossiers collectifs, consacrée à l'ensemble du canton, a été publiée dans le n° 153 (avril-juin 2000) de *Recherches régionales*.

Les synthèses issues des dossiers d'inventaire des communes de Roquestéron-Grasse, Bézaudun-les-Alpes et Les Ferres ont été publiées dans les n° 160 (décembre 2001), 165 (décembre 2002) et 170 (décembre 2003).

La présente synthèse est issue des dossiers d'inventaire de la commune de Gréolières.

ETUDE DE LA COMMUNE  
DE  
GREOLIERES

# CARTES DE SITUATION DES EDIFICES ETUDIES



© IGN (Géoroutes), convention n° 8487

## TERRITOIRE ET VILLAGE

### LE TERRITOIRE

La commune de Gréolières formait probablement un territoire pré-romain dont le centre devait être constitué par un oppidum placé sur le sommet du Bau de Saint-Jean. La romanisation de cette région a été relativement poussée. D'une part, ce territoire est traversé par une voie romaine aujourd'hui bien étudiée. D'autre part, les traces d'une occupation antique, se poursuivant éventuellement durant le haut Moyen Age, sont relativement nombreuses<sup>1</sup>.

Durant la fin de l'antiquité et le haut Moyen Age, le Bau de Saint-Jean a continué à être habité ou a été réoccupé. Outre de nombreux fonds de cabanes, indatables, il présente en effet quelques traces de maçonneries assisées et liées à la chaux pouvant dater de cette époque. Au début du XIe siècle, avant 1047, les vicomtes de Nice dressent sur ce site, alors dénommé Mayone (ou Majone), une église qu'ils confient à l'abbaye Saint-Victor de Marseille et un château dont dépendait les territoires de Gréolières, Bézaudun et Coursegoules<sup>2</sup>.

Au XIe siècle, le territoire de Gréolières dépendait encore, avec ceux de Bézaudun et de Coursegoules, du château de Mayone<sup>3</sup>.

---

1. Mentionnons pour exemple le site des Champs Gelés. Le sommet d'un promontoire, près d'une bergerie, et sa pente sud-est montrent de nombreux débris de tuiles plates à rebord (*tegulae*) et des fragments de céramiques antiques ; au début de la pente on distingue des fonds de cabanes (Cadastré de 1981, section A, parcelles 226 et 459). A 200 mètres au-dessus et à l'ouest de ce site, le sommet de la colline porte une enceinte de pierre sèche munie de tours de flanquement. Sur l'éperon qui se détache à l'est de ce sommet se trouve un réduit fortifié muni d'une porte en chicane et dont l'enceinte extérieure descend dans la pente sud (Cadastré de 1981, section A, parcelle 22). L'ensemble de ce site archéologique se trouve à la limite des lieudits "Les Champs Gelés" et "Taurigna" ; ce dernier nom pourrait bien être celui de l'habitat antique.

2. J.-Cl. POTEUR, "Les limites...", p. 45 et J.-Cl. POTEUR et Ch.-L. SALCH, *Les trois châteaux...*, p. 11

3. J.-Cl. POTEUR, "Les limites...", p. 43

## TERRITOIRE ET VILLAGE

### LE VILLAGE DE GRÉOLIÈRES, AUTREFOIS BASSES GRÉOLIÈRES

Le village de Gréolières (fig. 1, 2, 5 à 10) se développe aujourd'hui sur un large col, de part et d'autre d'un ancien chemin qui suit vraisemblablement le tracé de la voie antique joignant Vence à Castellane<sup>4</sup>. A l'ouest, il est limité par un front de maisons disposées en arc de cercle et enfermant un parcellaire assez régulièrement quadrillé. A l'est la limite est moins précise et on voit surtout deux lignes de maisons de part et d'autre de l'ancien chemin.

Le village de Gréolières s'est vraisemblablement rassemblé, vers le XIII<sup>e</sup> siècle, sur la plate-forme que le château a libérée à l'ouest de son site. Il y était enfermé dans une enceinte dont une portion, munie d'archères, était encore visible vers 1975 : elle dominait le chemin des Piouras et servait de mur de soutènement à la place située au nord-ouest du château. En tenant compte de l'église et de la topographie du site, on peut proposer un tracé pour ce rempart. Est-ce encore à l'intérieur de celui-ci que vivaient les 41 familles mentionnées en 1471<sup>5</sup> ? En effet, avant 1471, vers le début du XV<sup>e</sup> siècle peut-être, la population a connu un accroissement assez significatif occasionnant l'agrandissement de l'église. Cet accroissement s'est peut-être poursuivi de telle façon que, au XV<sup>e</sup> siècle, on a dû commencer à construire hors de l'enceinte.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, la reprise démographique et économique est presque aussi sensible qu'à Cipières. Elle se manifeste notamment par un nouvel et très important agrandissement de l'église dès 1530. On note également de nombreux éléments d'architecture pouvant remonter à cette époque. L'un d'eux porte la date de 1527. Ces éléments du XVI<sup>e</sup> siècle sont très irrégulièrement répartis dans le village. Une partie d'entre eux sont groupés au nord-est de l'église, au sud du vieux chemin. L'autre partie, un peu plus importante, s'étend de part et d'autre du vieux chemin, à quelque distance au nord-ouest de l'église. En fait, ce sont les terres seigneuriales qui ont gêné l'extension du village et qu'il a fallu contourner ; le lieudit "La Ferrage" est situé immédiatement au-dessus du village. D'ailleurs le plan du village en 1841 en garde encore la trace.

Ces nouveaux quartiers ont été fortifiés dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. En 1649, il est question de "réparer les murailles du *vallat* [du fossé] et de réparer les portes des *portaux* [des portails]"<sup>6</sup>. Ces fortifications servent aussi de protection contre les épidémies. En 1664 le baron de Vence, seigneur de Gréolières, écrit aux consuls de ce lieu pour leur demander de réparer les murailles et les portes du village, une épidémie de peste ayant été signalée à Toulon<sup>7</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle elles ne sont plus entretenues. En 1795, "les ramparts qui entouraient le village sont entièrement ruinés à la réserve de quelques petites parties"<sup>8</sup>.

### LE VILLAGE DE HAUTES GREOLIERES

---

4. J.-L. DEPARDIEU, V. CHAVANE..., *Etude topographique...*

5. E. BARATIER, *La démographie...*, p. 271

6. Arch. com. de Gréolières, Délibérations du Conseil, registre de 1640-1650, cahier de 1649, f° 21

7. Arch. com. de Gréolières, Pièces d'archives 1661-1665 pièce n° 55

8. Arch. com. de Gréolières, Délibérations, 2 nivôse - 25 fructidor an II, 11 germinal an II

## TERRITOIRE ET VILLAGE

Vers 1230 ou peu après, suite à la construction d'un nouveau château sur le territoire de Gréolières sans abandon de l'ancien<sup>9</sup>, le fief est partagé. Un autre *castrum*<sup>10</sup> est créé, mentionné vers 1232 : en 1232, sous la forme de "Gréolières supérieures"<sup>11</sup> et entre 1232 et 1244, sous la forme de "l'autre *castrum* de Gréolières"<sup>12</sup>. Il se développe et en 1315 il est affouagé pour 86 *feux de questé*<sup>13</sup>, soit beaucoup plus que ceux des Ferres (36 feux) et de Bouyon (56 feux), et presque à l'égal de celui de Coursegoules (97 feux) ; celui de Basses Gréolières étant alors affouagé pour 102 feux<sup>14</sup>. Mais, ne disposant que des terres les plus pauvres, situées dans la montagne du Cheiron, Hautes Gréolières résiste mal aux crises du XIV<sup>e</sup> siècle. Le village est encore affouagé en 1400 et en 1442, et en 1471 on y compte 15 familles, mais en 1787, il ne s'y trouve plus que quelques habitants<sup>15</sup>. Le cadastre de 1841 mentionne encore 15 maisons, 4 mesures, une bergerie et son "courtil", un four et une chapelle : Hautes Gréolières n'est plus qu'un écart. Les 19 bâtiments (maisons et mesures) correspondent aux ruines du secteur le plus bas. Il est à noter que ce nombre de 19 est proche du nombre des familles (15) mentionnées en 1471.

En fait, de 1322 à 1518, les deux fiefs de Basses et Hautes Gréolières sont détenus par deux branches cousines de la famille de Villeneuve. En 1518, Pierre de Villeneuve, par ailleurs seigneur de Vence, prête hommage une dernière fois pour Hautes Gréolières le 15 janvier<sup>16</sup>. Après quoi il teste, le 8 avril, en faveur de son cousin Antoine, seigneur de Basses Gréolières<sup>17</sup>. C'est probablement cette réunion des deux parties du vieux territoire qui porte le coup de grâce à l'agglomération de Hautes Gréolières, d'autant plus qu'elle a lieu au moment où Basses Gréolières connaît un nouvel essor. On peut donc se demander si la réunion des deux fiefs en une seule main, en 1518, n'était pas partiellement destinée à en favoriser la renaissance. Toutefois la réunion effective n'a pas lieu tout de suite et on distingue Basses et Hautes Gréolières jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Aujourd'hui le site de Hautes Gréolières (fig. 3, 4 et 6) laisse apparaître quatre secteurs. Au plus haut, sur un rocher et un promontoire qui s'en détache, l'église et ce qui reste du château ; sensiblement plus bas, à la limite de la zone cultivable, deux lignes de maisons ruinées. Entre les deux, dans un secteur rocheux et chaotique, des traces de nombreuses constructions presque entièrement disparues peuvent être observées. Enfin, à l'est de cette dernière zone et jusqu'à un autre promontoire rocheux situé quelques dizaines de mètres à l'est de l'église, on distingue encore de nombreuses traces de constructions souvent arasées et difficiles à interpréter.

---

9. Cf. ci-dessous, p. 30, le "Château de Hautes Gréolières".

10. Agglomération médiévale groupée autour d'un château

11. J.-Ch. ROMAN, *Les chartes...*, vol. II, n° CXX, p. 47

12. A. VENTURINI, "Episcopatus et bajulia..."

13. Initialement, l'affouagement est le dénombrement des foyers, ou feux, en vue de la répartition des impôts. Par la suite, des coefficients correcteurs ont souvent été appliqués.

14. E. BARATIER, *La démographie...*, *passim*

15. *Ibidem*

16. E. DE JUIGNE DE LASSIGNY, *Histoire...*, vol. I, p. 176

17. *Ibidem*



## TERRITOIRE ET VILLAGE

On peut tenter de reconstituer l'évolution topographique de cette petite agglomération. Deux portions de rempart nous indiquent son emplacement au XIV<sup>e</sup> siècle. L'une, assez bien conservée, relie l'église au château, l'autre dont ne subsiste souvent que des traces, descend suivant la ligne de plus grande pente depuis l'église. Cette disposition nous amène à situer le premier village en contrebas et au sud de la ligne joignant l'église au château. Effectivement, c'est dans ce secteur qu'ont été trouvés, en ramassage de surface, les fragments de céramiques les plus anciennes<sup>18</sup>. Les maisons formant les deux lignes de constructions aujourd'hui ruinées que l'on observe au bas de cette zone peuvent dater, au moins en partie, du XV<sup>e</sup> siècle. Pour mieux interpréter la zone orientale, il faudrait procéder à une étude archéologique.

---

18. Ces fragments sont conservés au dépôt de fouilles du Musée de Grasse.

### LES ECARTS

Le territoire de la commune de Gréolières comprend aujourd'hui deux écarts : les hameaux de Saint-Pons et de Gréolières-les Neiges. Autrefois les hameaux étaient plus nombreux. Dans le cadastre de 1841, on comptait le hameau de Pluy (8 écuries, 1 four et 7 maisons aujourd'hui en ruines ou disparus) et on distinguait les hameaux du Haut Saint-Pons (7 écuries, 1 four et 14 maisons correspondant au hameau actuel) et du Bas Saint-Pons (1 écurie, 1 four, 6 maisons, 1 mesure et 1 bastide dont il ne reste aujourd'hui que 3 maisons et des ruines). Dans les délibérations municipales, il est fait mention en 1762 des hameaux de Saint-Pons, du Puy du Mûrier [Pluy ?] et du Thoronet [Bas Saint-Pons ?], tous concernés par la construction de la nouvelle chapelle Saint-Pons<sup>19</sup>.

### Saint-Pons

Nous sommes très peu renseignés sur l'origine du hameau de Saint-Pons (fig. 83 et 84). En fait nous apprenons pratiquement son existence et son importance en 1760 lorsqu'il commence à être question d'y construire - ou plus probablement d'y reconstruire - une chapelle<sup>20</sup>. On sait que l'existence de hameaux est tout à fait exceptionnelle en Provence orientale. On remarque de plus que tous les hameaux mentionnés au XVIIIe siècle sont situés aux environs du Bau Saint-Jean. Or celui-ci, après avoir joué, sous le nom de Mayone, le rôle important déjà évoqué, ne disparaît pas totalement de l'histoire. Non seulement, parmi les prieurs et vicaires assistant au Synode de 1312, il est fait mention de celui de *Mayono*<sup>21</sup>, mais encore nous voyons, en 1386, un Villeneuve prêter hommage pour "Saint-Jean"<sup>22</sup>. Un indice supplémentaire du lien qui existe entre le hameau de Saint-Pons et l'ensemble Mayone - Bau Saint-Jean est que la source importante, captée, qui coule en amont et au nord-ouest de Saint-Pons est dite "Source de Jeanne Magnone".

On peut donc supposer que cette terre ait été repeuplée après le Moyen Age sous forme de petits hameaux. Parmi eux, celui de Saint-Pons est sans doute le plus important et le plus ancien. Il est probable que la maison la plus haute, et qui présente l'élément d'architecture le plus ancien du hameau<sup>23</sup>, ait pour origine une maison-forte, centre du fief de "Saint-Jean". Ce hameau, comme son nom l'indique, a dû posséder un lieu de culte antérieur à la chapelle actuelle, peut-être celui qu'il est question de "faire réparer" en 1665<sup>24</sup>.

---

19. Arch. com. de Gréolières, Cahier de délibérations de 1761 à 1763, f° 36 v

20. Cf. ci-dessous, p. 111, la "Chapelle Saint-Pons".

21. E. CLOUZOT, *Pouillés...*, p. 298

22. E. DE JUIGNE DE LASSIGNY, *Histoire...*, vol. II, p. 68

23. Cadastre de 1981, section D, parcelle 453

24. Arch. com. de Gréolières, Délibérations du conseil, XVIIe-XVIIIe siècles, f° 21 v°

# TERRITOIRE ET VILLAGE



Fig. 1. Plan du village (Basses Gréolières), parcellaire cadastral de 1985, section G

## TERRITOIRE ET VILLAGE

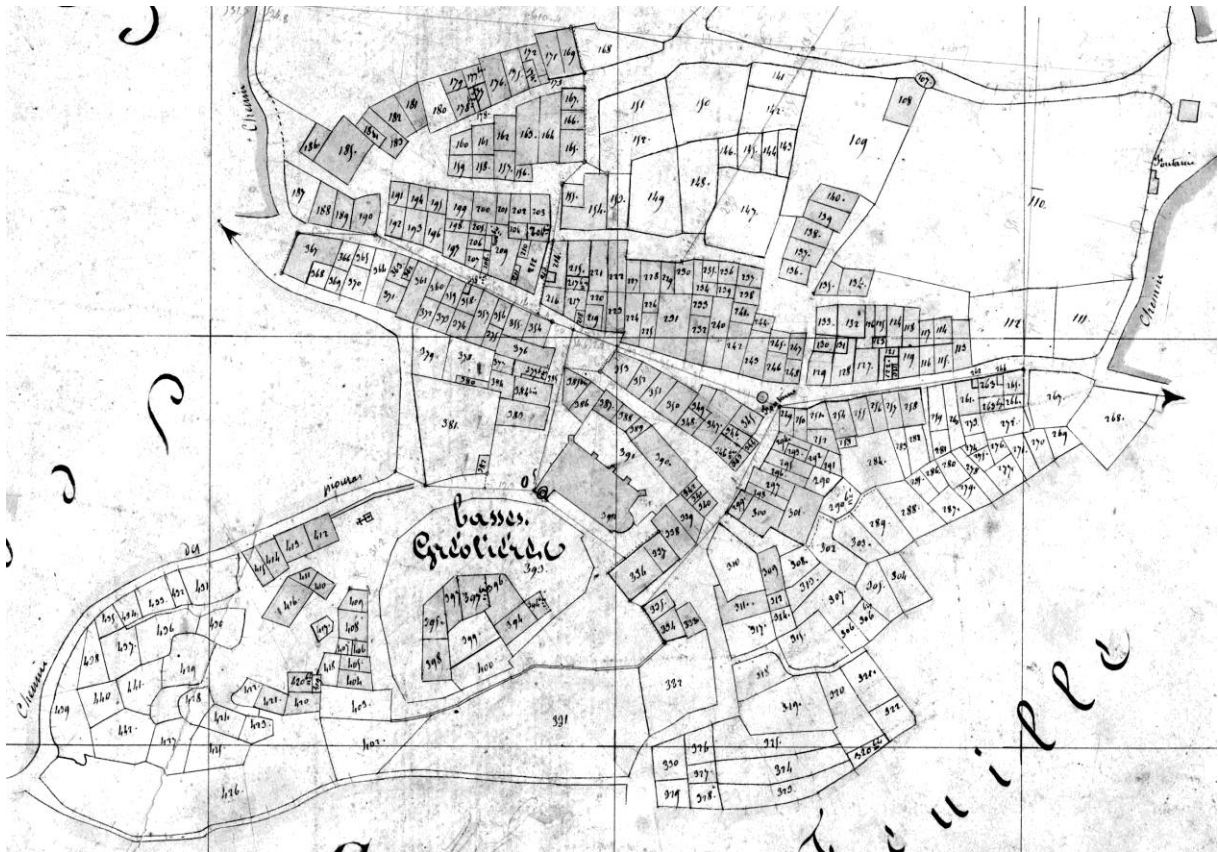


Fig. 2. Plan du village (Basses Gréolières), parcellaire cadastral de 1841, section G  
Référence : Arch. dép. des Alpes-Maritimes, 25Fi070/1/G1

# TERRITOIRE ET VILLAGE



Fig. 3. Plan de l'ancien village de Hautes Gréolières, parcellaire cadastral de 1985, section G

# TERRITOIRE ET VILLAGE

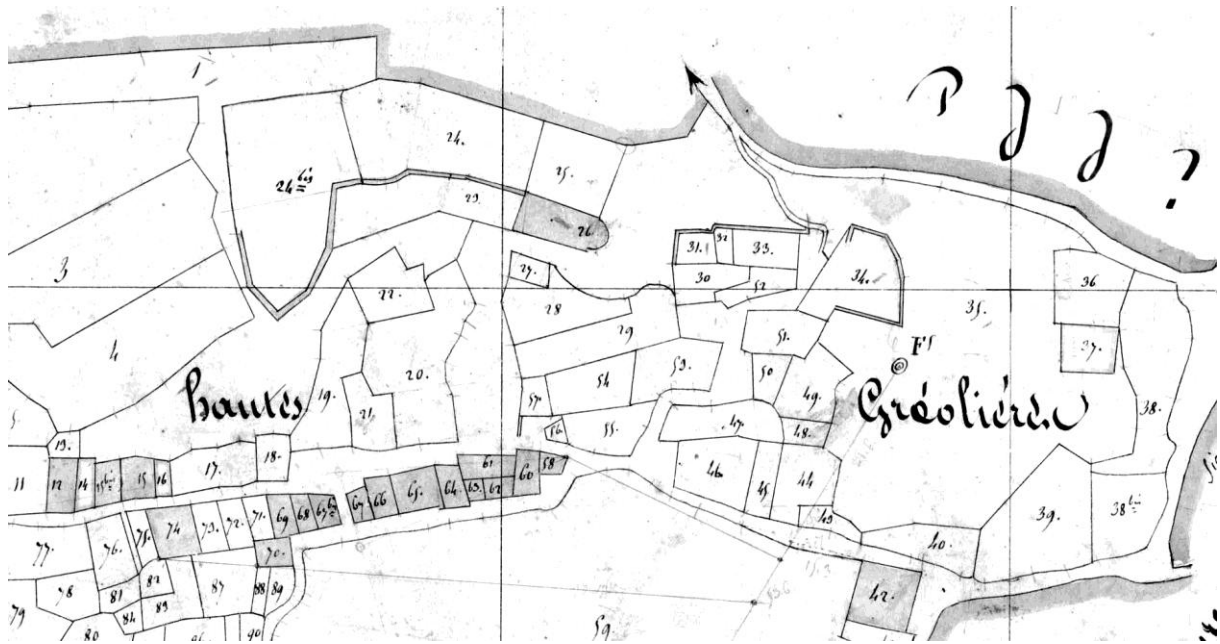


Fig. 4. Plan de l'ancien village de Hautes Gréolières, parcellaire cadastral de 1841, section G

Référence : Arch. dép. des Alpes-Maritimes, 25Fi070/1/G1



Fig. 5. Le village : vue de situation lointaine, depuis l'ouest  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995  
Référence : 17Fi5964



Fig. 6. Le village : vue de situation lointaine, depuis le sud-est (immédiatement au-dessus et à droite, parmi des rochers, les ruines de l'ancien village de Hautes Gréolières)

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi5692





Fig. 7. Le village : vue d'ensemble, depuis le nord (depuis Hautes Gréolières)  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi4995

## TERRITOIRE ET VILLAGE



Fig. 8. Le village au début du XXe siècle, vu depuis le nord  
© Arch. dép. des Alpes-Maritimes  
Référence : 10Fi1420

## TERRITOIRE ET VILLAGE



Fig. 9. Le village au début du XXe siècle, vu depuis le nord-ouest

© Arch. dép. des Alpes-Maritimes

Référence : 10Fi1421



Fig. 10. Le village au début du XXe siècle, vu depuis l'ouest  
© Arch. dép. des Alpes-Maritimes  
Référence : 10Fi1422



Fig. 11. Le village : une fontaine

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi4240

## CHATEAU DE BASSES GREOLIERES

Cadastre de 1985, section G, parcelles 240 et 241

Cadastre de 1841, section G, parcelles 394 à 399

Coordonnées Lambert (zone 3) x = 970,47 y = 176,48

### DESCRIPTION

Une enceinte polygonale (fig. 12 et 13) est en partie assemblée en moellons assisés (base de l'élévation ouest et élévation sud), et pour le reste en blocage. Elle est percée de plusieurs fenêtres à traverse ou à croisillon (fig. 14, 15 et 16). La plupart de ces baies ont un encadrement à angle vif. La partie en moellons assisés a un empattement à fruit (fig. 15) et elle est percée de meurtrières.

Des bâtiments étaient appuyés à l'intérieur de cette enceinte. Ils sont inégalement, mais dans l'ensemble très mal, conservés. Ils enferment une cour dans le sous-sol de laquelle se trouve une citerne.

Une pierre de l'angle ouest-nord-ouest de l'enceinte porte la mention :

"1712 Rep."

Des pierres à bosse de grand format sont réemployées en plusieurs endroits autour du château, en particulier dans le parement extérieur du mur sud de parcelle 236 et dans les murs de soutènement des parcelles 238 et 239 (cf. fig. 12).

### HISTORIQUE

Gréolières, dont le nom est cité depuis 1038<sup>25</sup>, n'est encore en 1047 qu'une *villa*, voisine du *castellum* de Moyone, dans le patrimoine des vicomtes de Nice<sup>26</sup>. Mais dès 1070, un membre de cette famille en porte le nom et ses héritiers sont mentionnés jusque dans le courant du XIIe siècle<sup>27</sup>. A cette époque le château existe donc ; il est mentionné explicitement en 1079<sup>28</sup>. On peut se demander si cette première forteresse

---

25. G. DOUBLET, *Recueil...*, n° XXIX, p. 30

26. B. GUERARD, *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille*, vol. 2, n° 788, p. 140

27. J.-A. DURBEC, "Les villes et les villages... Gréolières", p. 147

28. "*castrum Graulierias*" (B. GUERARD, *Cartulaire...*, vol. 2, n° 843, p. 219)

## CHATEAU DE BASSES GREOLIERES

occupait le site de Hautes ou de Basses Gréolières ; il a été montré qu'il s'agit de Basses Gréolières<sup>29</sup>.

En lutte contre l'aristocratie de Provence orientale, à laquelle appartient la famille des vicomtes de Nice, le comte de Provence assiège le château de Gréolières puis s'en empare, vers 1230 ; c'est à cette occasion qu'est construit le château de Hautes Gréolières. Il le donne ensuite, en 1235, à Romée de Villeneuve<sup>30</sup>. Le château reste entre les mains des descendants de celui-ci, les seigneurs de Vence, jusqu'à la Révolution<sup>31</sup>.

Une fouille archéologique a montré que le site a été profondément remanié vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. Ceci est à mettre en relation avec les troubles qui agitent alors la Provence orientale et qui sont d'abord liés à la Guerre de Cent Ans, puis à la succession de la reine Jeanne. Mais durant cette même période plusieurs actes sont signés dans ce château par les Villeneuve, par ailleurs seigneurs de Vence, qui semblent donc y résider assez régulièrement : 1376, 1386, 1449<sup>33</sup>. Quelle que soit l'origine des travaux, résidence seigneuriale ou opérations militaires, c'est de cette époque que date l'essentiel de la construction assisée avec meurtrières et fruit à la base des murs.

Nous savons qu'en 1570 l'un des barons de Vence, Claude de Villeneuve, est protestant<sup>34</sup>. En 1592 l'évêque de Vence, Guillaume Le Blanc, écrit au fils de ce dernier, qui s'est réfugié à Gréolières, pour l'engager à rentrer dans le sein de l'Eglise catholique<sup>35</sup>. Quelle que soit, une fois de plus, l'origine des travaux, résidence seigneuriale ou opérations militaires liées aux Guerres de Religion, c'est de cette époque que date l'essentiel des remaniements modernes.

Les derniers travaux antérieurs à la Révolution, en 1712, semblent de moindre portée.

---

29. J.-Cl. POTEUR, *Le château de Gréolières Basses...* ; J.-Cl. POTEUR, *Archéologie...*, vol. 3, p. 370 ; J.-Cl. POTEUR et Ch.-L. SALCH, *Les trois châteaux de Gréolières*, p. 13

30. E. DE JUIGNE DE LASSIGNY, *Histoire de la maison de Villeneuve...*, vol. II, p. 5

31. *Ibidem*, *passim*

32. J.-Cl. POTEUR, *Le château de Gréolières Basses...*

33. E. DE JUIGNE DE LASSIGNY, *Histoire de la maison de Villeneuve...*, vol. II, p. 63, vol. I, p. 68 et vol. I, p. 109

34. *Ibidem*, vol. II, p. 249

35. *Ibidem*, vol. II, p. 290

# CHATEAU DE BASSES GREOLIERES

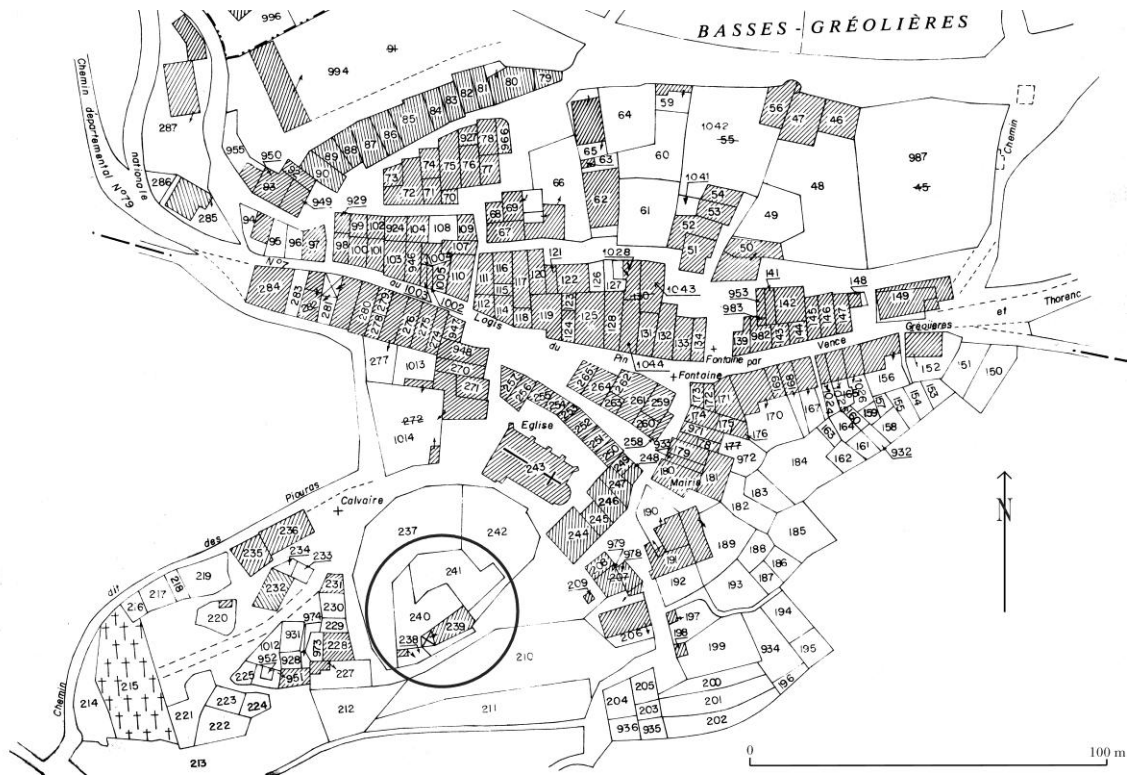


Fig. 12. Plan de situation (parcellaire cadastral de 1985, section G)



## CHATEAU DE BASSES GREOLIERES



Fig. 13. Vue d'ensemble depuis le nord-ouest

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5300

## CHATEAU DE BASSES GREOLIERES



Fig. 14. Elévation ouest, vue depuis l'ouest

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, J.-Cl. Poteur, 1991  
Référence : 17Fi0969

## CHATEAU DE BASSES GREOLIERES



Fig. 15. Elévation sud, vue depuis le sud-est

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, J.-Cl. Poteur, 1991

Référence : 17Fi0967

## CHATEAU DE BASSES GREOLIERES



Fig. 16. Elévation sud, détail : une fenêtre

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, J.-Cl. Poteur, 1991

Référence : 17Fi0964

## CHATEAU DE HAUTES GREOLIERES

Cadastre de 1985, section G, parcelle 15

Cadastre de 1841, section G, parcelle 24 bis

Coordonnées Lambert (zone 3) x = 970,56 y = 176,85

### DESCRIPTION

Une enceinte polygonale, qui n'est conservée que sur trois côtés, clôture une plate-forme rocheuse (fig. 18 à 21). Elle est percée de meurtrières. Celles-ci sont nombreuses, rapprochées et à la base du mur dans le secteur occidental (fig. 19, 21, 24, 28 et 29), plus rares, moins serrées et placées plus haut dans le secteur oriental (fig. 23 et 26). L'enceinte est partiellement renforcée par des fausses braies (fig. 19 et 21). Une rampe d'accès longe le côté sud-est (fig. 22 et 25).

Le tronçon oriental de l'enceinte montre une construction hétérogène (fig. 22 et 23). Un mur en assises régulières, mais de hauteurs inégales, de pierres à face éclatée au marteau a été surélevé en assises de pierres mal équarries, assemblées par d'épais joints de mortier, qui utilisent de nombreuses cales. Mais la partie inférieure du mur n'est elle-même pas homogène, on y distingue deux zones, de part et d'autre d'une solution de continuité verticale qui passe à mi-chemin entre les deux meurtrières et qui est soulignée par une fissure dans la maçonnerie (fig. 23). Au nord-est de cette solution de continuité (à droite), on observe un remploi de nombreuses pierres dressées à l'aiguille, sans réserve, mêlées aux pierres équarries. Au sud-ouest (à gauche), les hauteurs des lits sont moins régulières et les remplois de pierres dressées moins fréquents. Enfin, de part et d'autre de cette ligne, les encadrements des fentes de tir ne sont pas identiques.

## HISTORIQUE

Une fouille archéologique a été pratiquée sur le site du château de Hautes Gréolières. Ses résultats permettent une lecture plus détaillée sur un certain nombre de points. Du point de vue chronologique, en particulier, il se confirme que l'occupation de ce site n'est pas antérieure au XIII<sup>e</sup> siècle et que son intensité maximale se situe vers 1350-1400, à la suite de quoi le déclin est très rapide. Du point de vue architectural, il faut principalement noter la découverte de la base d'un donjon initial. La découverte de cet élément d'architecture est importante car les constructions de ce type, dressées très vite au cours de combats, sont difficiles à identifier et il est possible que ce soit la seule repérée avec certitude dans le département.

L'analyse architecturale, les résultats de la fouille archéologique et l'étude des sources historiques permettent de proposer deux grandes périodes pour l'évolution du château.

### PREMIÈRE PÉRIODE (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> SIÈCLES)

Sur un site auparavant vierge, le comte de Provence fait construire, vers 1230, une forteresse destinée à contrôler le château de Gréolières, situé en contrebas<sup>36</sup>. Cet "autre" château de Gréolières est mentionné pour la première fois vers 1232<sup>37</sup>. Les restes de cette construction ont été mis au jour par la fouille. Il s'agit d'un donjon de plan carré, de 6,90 m de côté, dont les murs sont épais de 2,05 m. Par endroits, on ne voit plus qu'une simple trace dans le socle rocheux. Mais ailleurs, ses restes consistent en quelques assises d'une maçonnerie en grand appareil faite de gros blocs de format carré. Vues de loin, les pierres paraissent belles et donnent au parement un aspect imposant, mais vues de près, les blocs s'avèrent n'être que grossièrement équarris. L'aspect de ce travail peu soigné, probablement exécuté très rapidement, correspond bien à une construction de guerre.

Le comte conserve quelque temps cette place qui devient rapidement le centre d'un nouveau fief dénommé "Hautes Gréolières"<sup>38</sup>. Durant cette période, un logis, construit en deux campagnes, a été accolé au sud du donjon, tandis qu'à l'ouest était réservée une cour. L'accès se faisait alors par l'ouest.

Le château se trouve, en 1307, aux mains de Raibaude de Caussols, épouse de Réforciat d'Agoult<sup>39</sup>. Il passe ensuite par mariage, en 1368, des Agoult aux Villeneuve<sup>40</sup>.

---

36. Pour ce qui est du contexte de la construction du château de Hautes Gréolières, cf. J.-Cl. POTEUR, *Archéologie...*, vol. 3, p. 370 et J.-Cl. POTEUR et Ch.-L. SALCH, *Les trois châteaux de Gréolières*, p. 13. Pour ce qui est du château de Gréolières, cf. ci-dessus, p. 23, le "Château de Basses Gréolières".

37. En 1232, sous la forme de "Gréolières supérieures" (J.-Ch. ROMAN, *Les chartes...*, vol. II, n° CXX, p. 47) et, entre 1232 et 1244, sous la forme "*aliud castrum de Grauleriis*" (A. VENTURINI, "Episcopatus et bajulia...")

38. 18 décembre 1232 : "*in castro de Graveliis superioribus*", J.-Ch. ROMAN *Les chartes...* t. II, n° CXX, p.47

39. J.-A. DURBEC, "Les villes et les villages... Gréolières", p. 151

## CHATEAU DE HAUTES GREOLIERES

### SECONDE PÉRIODE (FIN DU XIVE SIÈCLE-XVIE SIÈCLE)

Durant les guerres civiles qui marquent, pour toute notre région, la fin du XIVE siècle, le château a été occupé par une troupe importante. Il est difficile de préciser s'il s'agit d'une garnison aux ordres des Villeneuve ou de l'une de ces bandes armées groupées autour d'un aventurier, qui se serait emparée du château.

Après cette période, vers 1400 ou peu avant, le château est agrandi, partiellement reconstruit et modernisé. L'accès par l'ouest est abandonné au profit d'un nouveau mur d'enceinte, celui percé de nombreuses meurtrières, décrit ci-dessus ; il est protégé par des fausses braies. Un nouvel accès est aménagé au sud-est ; il se fait par une rampe d'accès qui contraint l'arrivant à présenter son flanc droit vers le château, c'est-à-dire à marcher à découvert puisque c'est la main gauche qui tient le bouclier.

Nous avons vu qu'en 1570 l'un des barons de Vence, protestant, s'est réfugié dans le château inférieur de Gréolières. C'est pour cette raison que les deux châteaux de Gréolières ont particulièrement souffert au XVIe siècle, durant les opérations militaires liées aux Guerres de Religion. Après cet épisode, les Villeneuve, déjà seigneurs de Basses Gréolières, délaissent le château supérieur.

---

40. 1368, E. DE JUIGNE DE LASSIGNY, *Histoire de la maison de Villeneuve...*, vol. II, p. 61

# CHATEAU DE HAUTES GREOLIERES

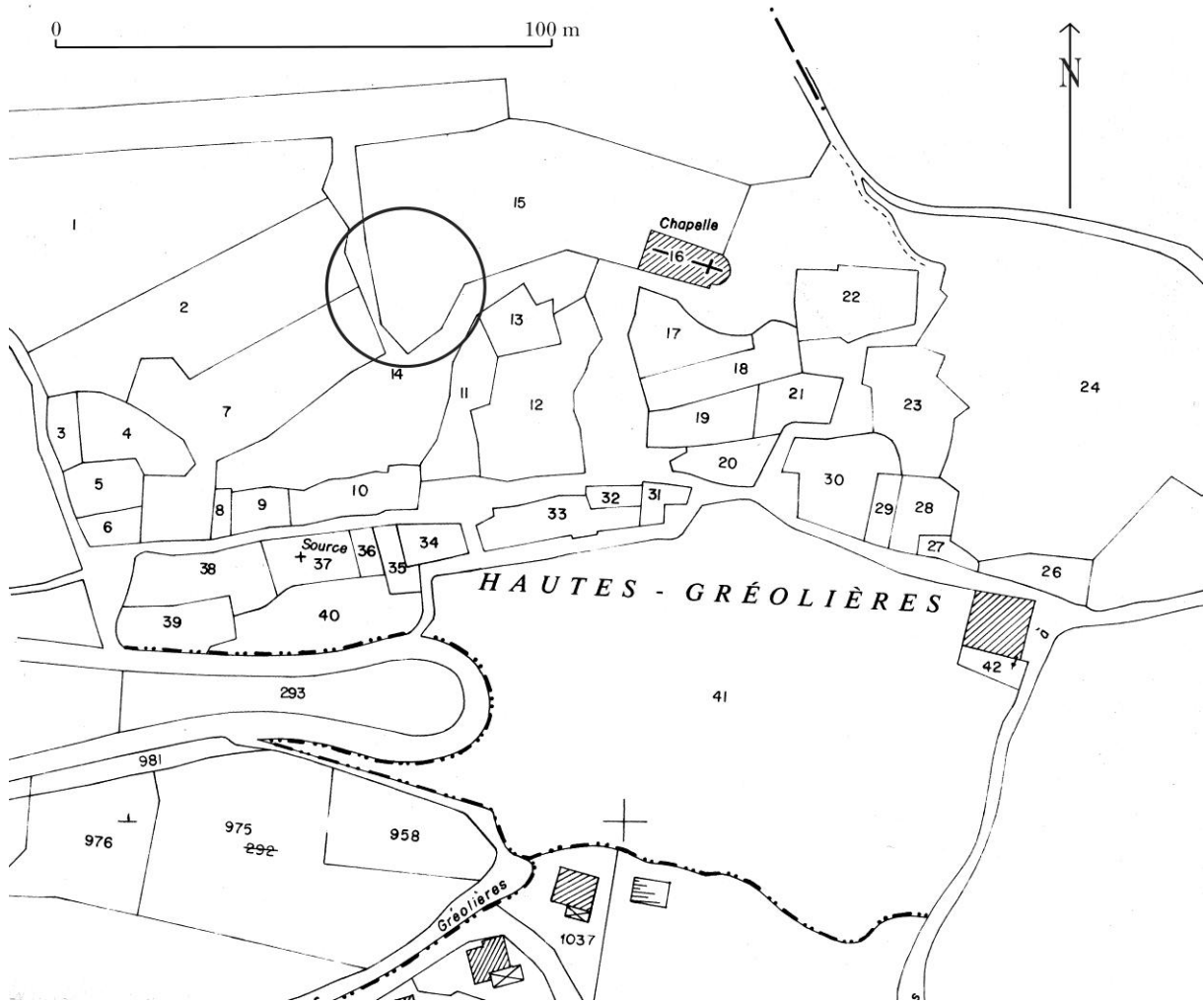


Fig. 17. Plan de situation (parcellaire cadastral de 1985, section G)



CHATEAU DE HAUTES GREOLIERES

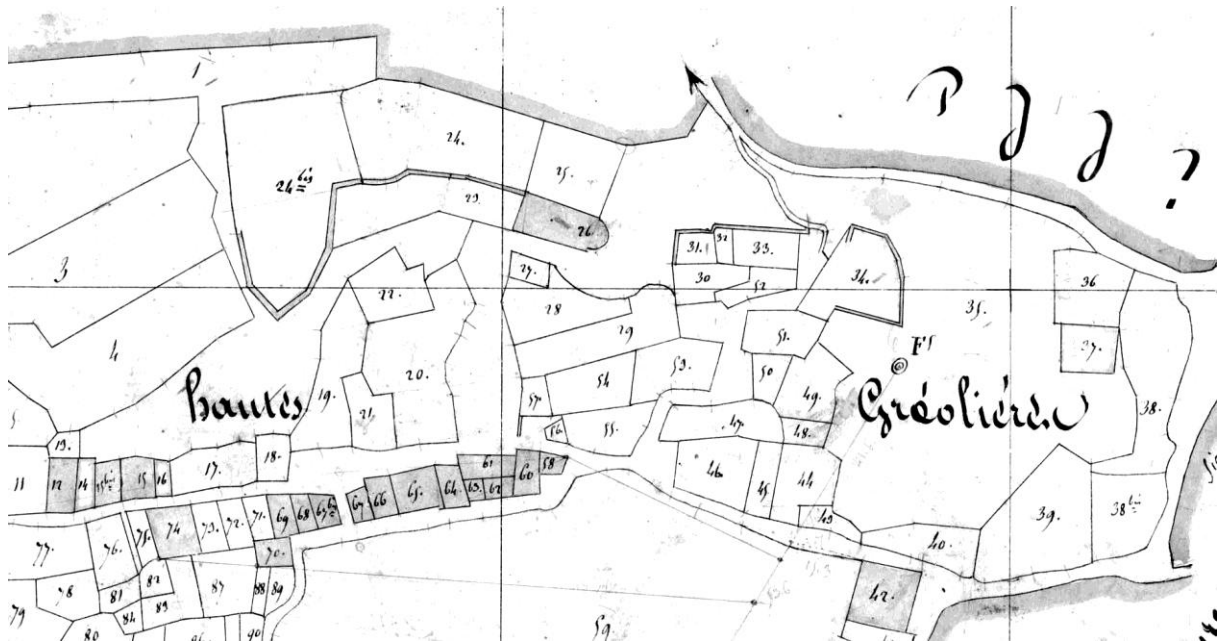


Fig. 18. Extrait du parcellaire cadastral de 1841, section G  
© Arch. dép. des Alpes-Maritimes  
Référence : 25Fi070/1/G1

## CHATEAU DE HAUTES GREOLIERES



Fig. 19. Vue de situation, depuis le sud-est

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi4417

## CHATEAU DE HAUTES GREOLIERES



Fig. 20. Vue d'ensemble, depuis l'est (à droite les restes de l'enceinte qui reliait le château à l'église)

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi4393

## CHATEAU DE HAUTES GREOLIERES



Fig. 21. Vue d'ensemble, depuis l'ouest  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi4418

## CHATEAU DE HAUTES GREOLIERES



Fig. 22. L'élévation sud-est et la rampe d'accès, vues depuis l'est  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi4395

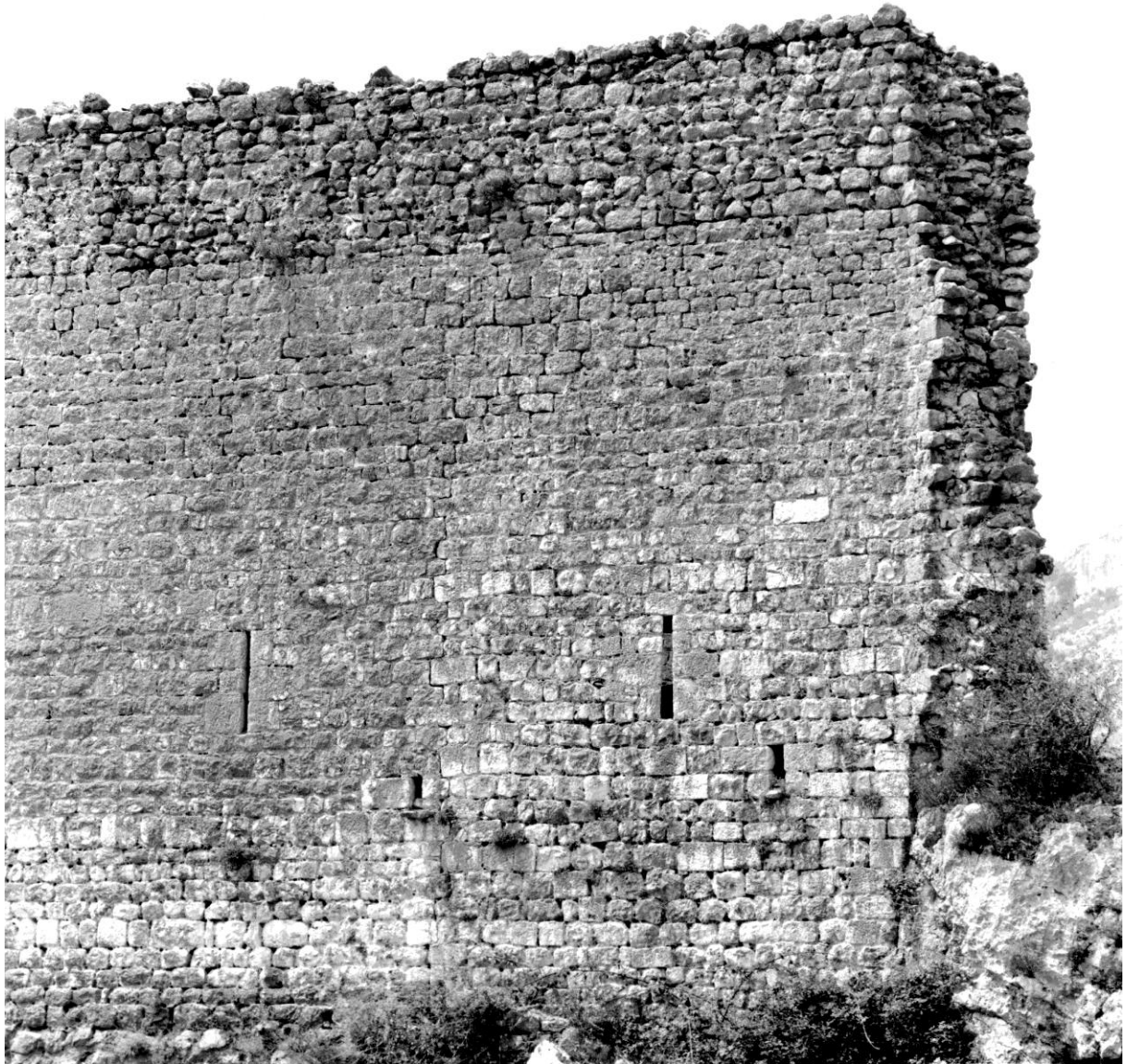


Fig. 23. L'élévation sud-est, détail : la partie ancienne, percée de deux meurtrières et de deux autres fentes plus courtes, et son rehaussement, vus depuis l'est. Une pierre blanche en remploi dans la partie ancienne est bien visible (au milieu, à droite)  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi4396

## CHATEAU DE HAUTES GREOLIERES



Fig. 24. L'élévation sud-ouest, détail : les meurtrières rapprochées percées près du pied de l'élévation, vues depuis le sud-ouest

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi4416



Fig. 25. L'élévation sud-est, détail : la rampe d'accès, vue depuis le nord-est  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi4398



## CHATEAU DE HAUTES GREOLIERES



Fig. 26. Vue intérieure, mur latéral sud-est vu depuis l'ouest  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi4401



Fig. 27. Vue intérieure, mur latéral sud-est, détail : l'une des deux fentes plus courtes et des pierres en remploi (à gauche de l'ébrasement), vus depuis le nord-ouest  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi4402

## CHATEAU DE HAUTES GREOLIERES



Fig. 28. Vue intérieure, mur latéral sud-ouest et meurtrières rapprochées percées •au pied de l'élévation, vus depuis l'est

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi4407



Fig. 29. Vue intérieure, mur latéral sud-ouest, détail : l'assemblage du parement et  
•l'une des meurtrières

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi4409

## EGLISE PAROISSIALE DE LA CHAIRE DE SAINT-PIERRE

Cadastre de 1985, section G, parcelle 243

Cadastre de 1841, section G, parcelle 392

Coordonnées Lambert (zone 3) x = 970,50 y = 176,51

### DESCRIPTION

L'église de Gréolières (fig. 30 et 34) présente une nef de deux vaisseaux (fig. 31 et 33). Le vaisseau sud-ouest est prolongé d'une abside semi-circulaire qui abrite aujourd'hui la sacristie. Un clocher lui est accolé, près de son angle sud.

Le vaisseau sud-ouest est couvert en berceau plein cintre supporté par des arcs doubleaux. Le vaisseau nord-est est couvert de voûtes en arc de cloître. Les deux vaisseaux sont séparés par un pilier irrégulier et deux colonnes. Chaque vaisseau est composé de trois travées. La première travée de chaque vaisseau est sensiblement plus longue que les suivantes. Pour les élévations latérales de l'édifice, les deux premières travées du vaisseau sud-ouest sont séparées par des pilastres<sup>41</sup>, les travées du vaisseau nord-est sont séparées par des colonnes engagées.

### PORTES

La porte de la façade nord-ouest (fig. 43) montre un encadrement travaillé de façon remarquable. Cet encadrement ne s'adapte pas au parement qui l'entoure ; il a été déplacé. Au-dessus de l'encadrement, une pierre sculptée représente un pélican (fig. 44). Les sommiers du rouleau d'archivolte sont aussi deux éléments sculptés : à droite deux angelots tiennent un phylactère (fig. 45), à gauche un angelot tient un écu portant la date 1530 (fig. 46).

Une autre porte (fig. 37), percée dans l'élévation sud-est et contemporaine du parement de celle-ci, montre un encadrement en arc légèrement brisé, avec joint de fâite, de pierres dressées. Elle a été murée et l'accès à la chaire installé dans son embrasure.

---

41. Le second de ces pilastres n'est pas lié au parement intérieur du mur correspondant.

## EGLISE PAROISSIALE

### AUTRES BAIES

L'ancienne fente d'éclairage de l'abside (fig. 42) est aujourd'hui murée ; elle était ébrasée vers l'intérieur.

### ELÉVATIONS EXTÉRIEURES

La façade principale, vers le nord-ouest, est assez complexe. Les moellons sommairement équarris utilisés partout et la toiture couvrant l'ensemble de façon presque symétrique, bien qu'elle résulte visiblement d'un remaniement, lui donne presque un aspect homogène. On y distingue cependant des différences notables. Tout d'abord elle est composée de trois parties : au centre la façade du vaisseau principal, à gauche celle du collatéral et à droite le clocher.

La façade du vaisseau principal, mis à part d'importants remaniements, en particulier autour de la porte et près de la toiture, montre surtout des assises irrégulières. La chaîne d'angle sud-ouest est bien visible, englobée dans le clocher. Elle se prolonge sensiblement au-delà du niveau de la toiture. Dans sa partie inférieure, la façade du collatéral montre aussi des assises, mais plus irrégulières encore. Dans sa partie supérieure le parement est en blocage.

La porte, autour de laquelle un remaniement est bien visible, est placée non pas au centre du vaisseau principal, mais au centre de l'ensemble de l'élévation, clocher compris.

L'élévation nord-ouest, flanquée de contreforts, est enduite.

L'élévation sud-est montre quatre parties non contemporaines. Le quart sud-est (fig. 36) est en moyen appareil formant des lits peu épais. Le quart centre sud-est (fig. 37) est en moyen appareil alternant des lits de hauteurs irrégulières. Le quart centre nord-ouest (fig. 38) est en moyen appareil un peu plus soigné utilisant souvent des pierres de format carré. Le quart nord-ouest (fig. 39) montre des pierres à face éclatée, assemblées en assises irrégulières, analogues à celles de la façade du vaisseau principal.

Le chevet est partiellement en moyen appareil (abside du vaisseau principal, fig. 40 et 41), partiellement enduit (vaisseau oriental).

### ELÉVATIONS INTÉRIEURES

L'élévation intérieure sud-ouest présente, dans la dernière travée, un arc formeret soutenant la voûte, au-dessous duquel le parement est en retrait (fig. 51).

## EGLISE PAROISSIALE

### COLONNES

Les colonnes, dont certaines engagées, sont de trois types.

La première colonne centrale (fig. 54 et 55) montre une haute base à peu près polygonale et un chapiteau pratiquement inexistant.

La seconde colonne centrale (fig. 56) ressemble un peu à la première, mais elle est surprenante : il faut en fait la regarder à l'envers ou plus exactement sens dessus dessous (fig. 56 bis). On voit alors une colonne posée sur une base assez plate, sans griffe, et surmontée d'un chapiteau cubique. Une pierre portant la date 1533 a été incluse dans l'un de ses tambours.

En ce qui concerne les colonnes engagées dans le mur nord-est (fig. 53), la principale particularité est que leur chapiteau est prévu pour recevoir les retombées d'une croisée d'ogives.

### SACRISTIE

La sacristie (fig. 57) occupe l'ancienne abside, aujourd'hui fermée par le retable du maître-autel. Celle-ci est de plan semi-circulaire et couverte en cul-de-four.

L'essentiel du parement est visible. Il est assemblé dans un appareil moyen, à joints fins ou moyens. Certaines pierres ont été dressées à l'aiguille sans réserve, d'autres à l'aiguille avec réserve au ciseau, d'autres ébauchées à l'aiguille et affinées au ciseau, avec réserve au ciseau et parfois un ou deux sens de taille, d'autres enfin sont dressées au ciseau avec réserve au ciseau. Les assises sont hautes de 20 à 27 cm, la réserve est large de 2,5 à 3 cm et les joints de 0 à 2 cm. La base du mur, sur une hauteur de deux assises, est enduite d'un mortier de chaux où sont tracés de faux joints.

Une corniche en quart de rond, de pierres assez grossièrement dressées à l'aiguille, est placée à la base du cul-de-four. Elle est haute de 17 cm et débordé de 8 à 9 cm du nu du mur.

Deux petites niches plates carrées, couvertes d'un linteau, sont placées de part et d'autre de la fenêtre<sup>42</sup>.

Quelques carreaux de terre cuite ont été préservés lors de la réfection du sol (1986). Ils sont carrés, mais de deux types : les uns mesurent 16 cm de côté et 2 cm d'épaisseur, les autres 18 cm de côté et 1 cm d'épaisseur. Ils ne portent pas de marque au dos.

---

42. Hauteur 35 cm, largeurs 39 cm et 41 cm, profondeurs 34 cm et 33 cm

### HISTORIQUE

Malgré son plan et son aspect d'ensemble relativement simples, l'église de Gréolières est en fait un bâtiment qui a subi de nombreux agrandissements et modifications. On peut essayer de reconstituer son histoire de la façon suivante.

Bien que mentionnée pour la première fois en 1312 seulement<sup>43</sup>, l'église paroissiale de Basses Gréolières doit voir sa construction débiter au XIIe siècle. De cette époque, il ne reste que le quart centre nord-ouest de l'élévation sud-ouest. La construction se poursuit au XIIIe siècle selon des campagnes bien distinctes. La façade de cette église, dont la nef n'avait qu'un vaisseau, se trouvait à l'emplacement du premier arc doubleau. Ce bâtiment était vraisemblablement d'abord charpenté puisque le pilastre n'est pas lié au mur. C'est peut-être ainsi qu'il faut expliquer l'épaississement du mur sud-ouest sur un arc formeret, dans la dernière travée. Il a été voûté peu après.

Par la suite, probablement au XVe siècle, la nef initiale a été prolongée d'une travée.

Vers 1530, pour créer un nouveau vaisseau, on remplace le mur nord-est par trois arcs diaphragmes reposant sur deux colonnes. L'une d'elle au moins est un élément médiéval réutilisé sens dessus dessous ; nous ne savons pas d'où provient cet important élément médiéval. Le collatéral est couvert de croisées d'ogives. Ces travaux sont peut-être terminés en 1533, date portée sur une pierre incluse dans l'un des tambours de la colonne en remploi. A cette occasion, la façade a été remaniée et une nouvelle porte (datée 1530) y a été placée.

Une pierre portant la date 1603 est placée dans la portion de mur séparant les deux nefs dans la première travée. Nous ne savons pas ce qu'elle signifie.

En 1709, l'église est en assez mauvais état pour que l'évêque ait menacé de l'interdire et des travaux importants sont envisagés<sup>44</sup>. Un prixfait est établi en 1712 et les travaux commencent ; ils sont exécutés par Antoine Doussan et Raphaël Laugier, maîtres maçons à Grasse<sup>45</sup>. Ils auraient dû être achevés en 1715, ils ne le sont qu'en 1727<sup>46</sup>.

Les deux voûtes ont été abattues. Les éléments des croisées d'ogives du collatéral ont été réemployés dans la nouvelle voûte de la nef principale. Le nouveau collatéral a été couvert de voûtes en arc de cloître. L'ancien clocher, qui était au-dessus de la porte a été démoli et un nouveau construit à son emplacement actuel. La façade a été remaniée et la porte déplacée.

---

43. E. CLOUZOT, *Pouillés...*, p. 298

44. Arch. com. de Gréolières, Cahiers des délibérations, 7 août 1709 au 20 novembre 1709

45. Arch. com. de Gréolières, Cahiers des délibérations, 1712

46. Arch. com. de Gréolières, Cahiers des délibérations, mai 1727 à janvier 1728



# EGLISE PAROISSIALE

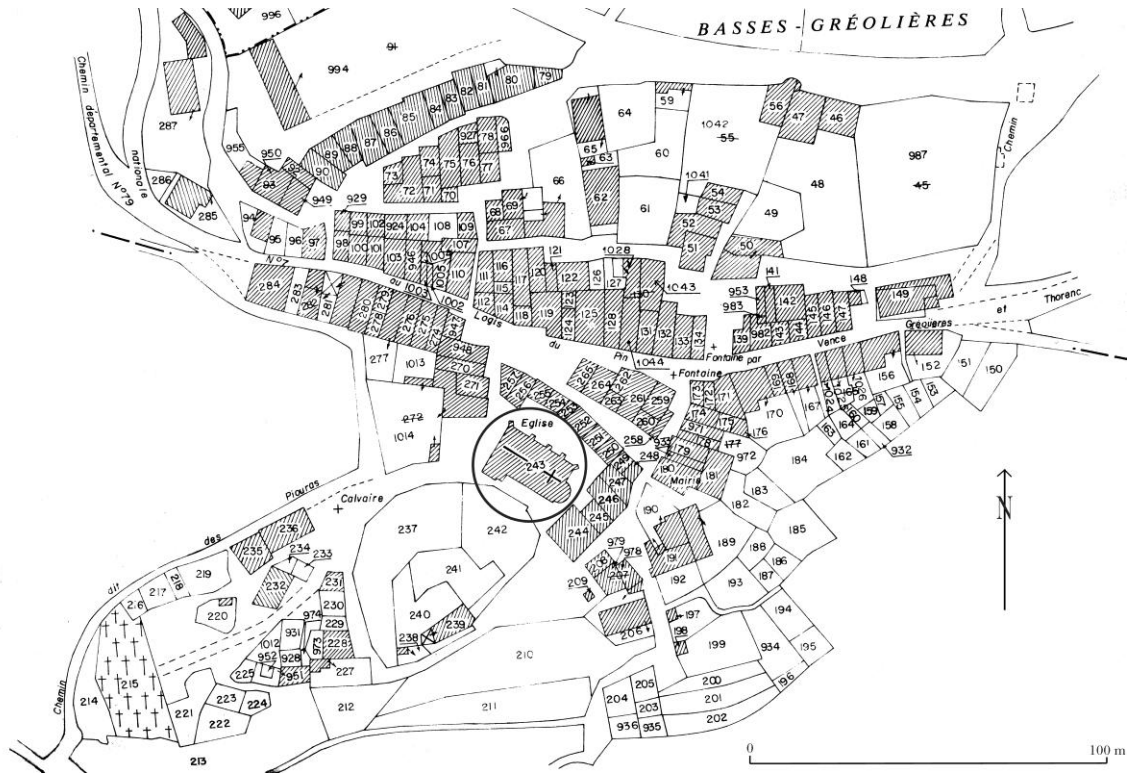


Fig. 30. Plan de situation (parcellaire cadastral de 1985, section G).

# EGLISE PAROISSIALE

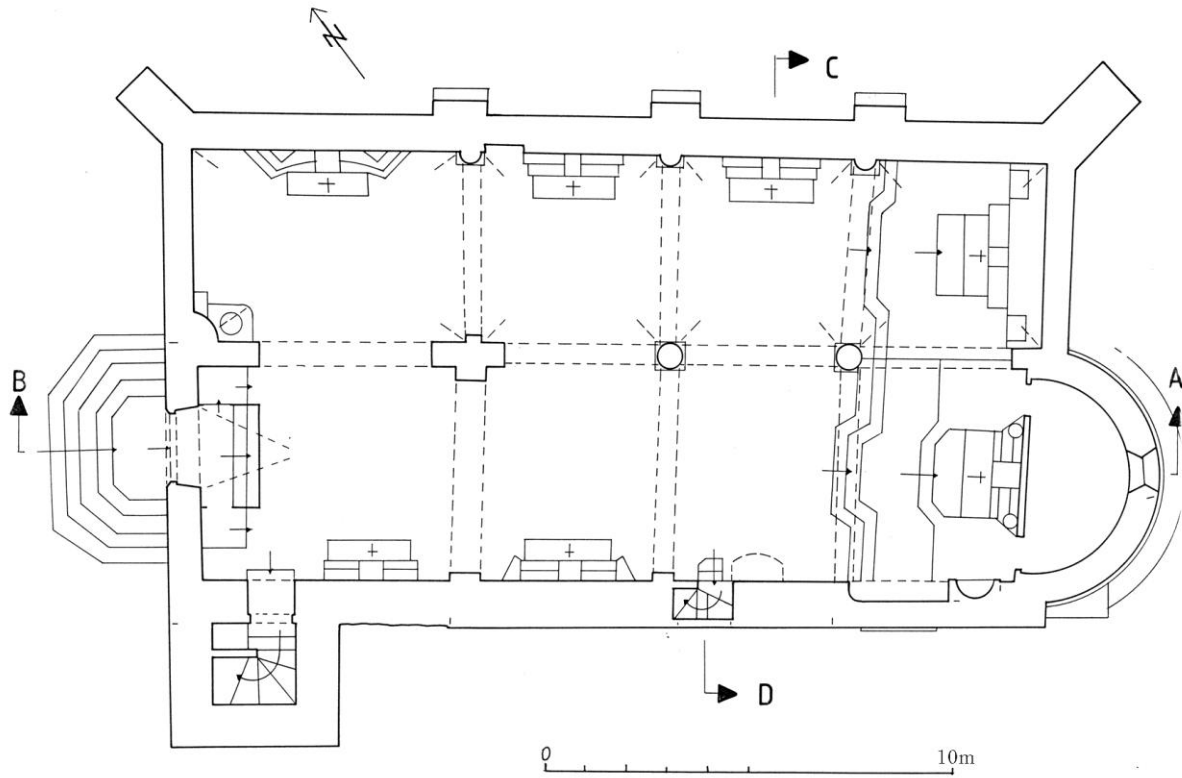


Fig. 31. Plan

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand, 1993

# EGLISE PAROISSIALE

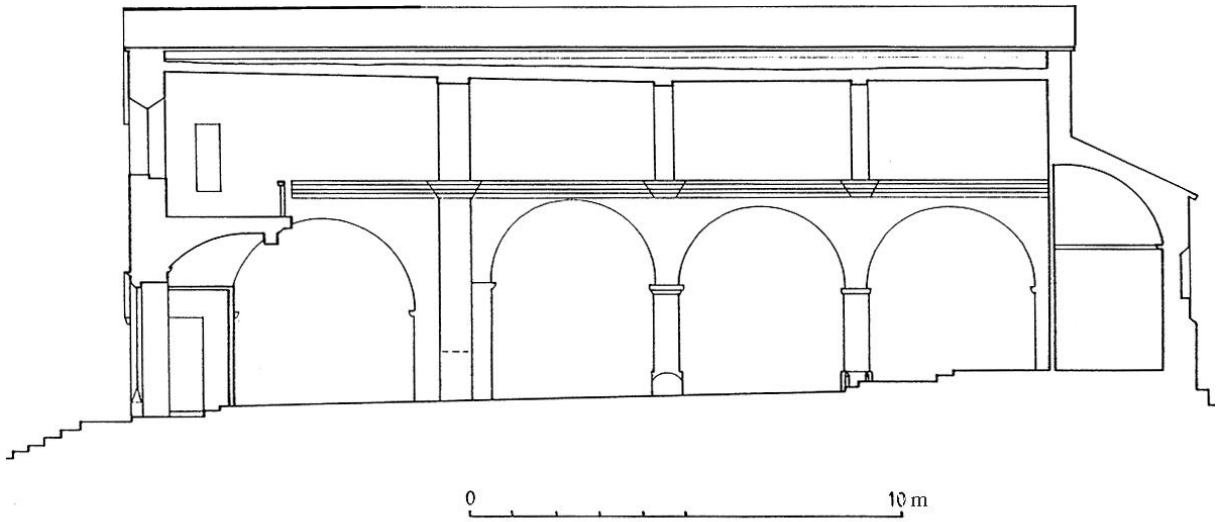


Fig. 32. Coupe longitudinale, vue depuis le sud  
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand, 1993

EGLISE PAROISSIALE

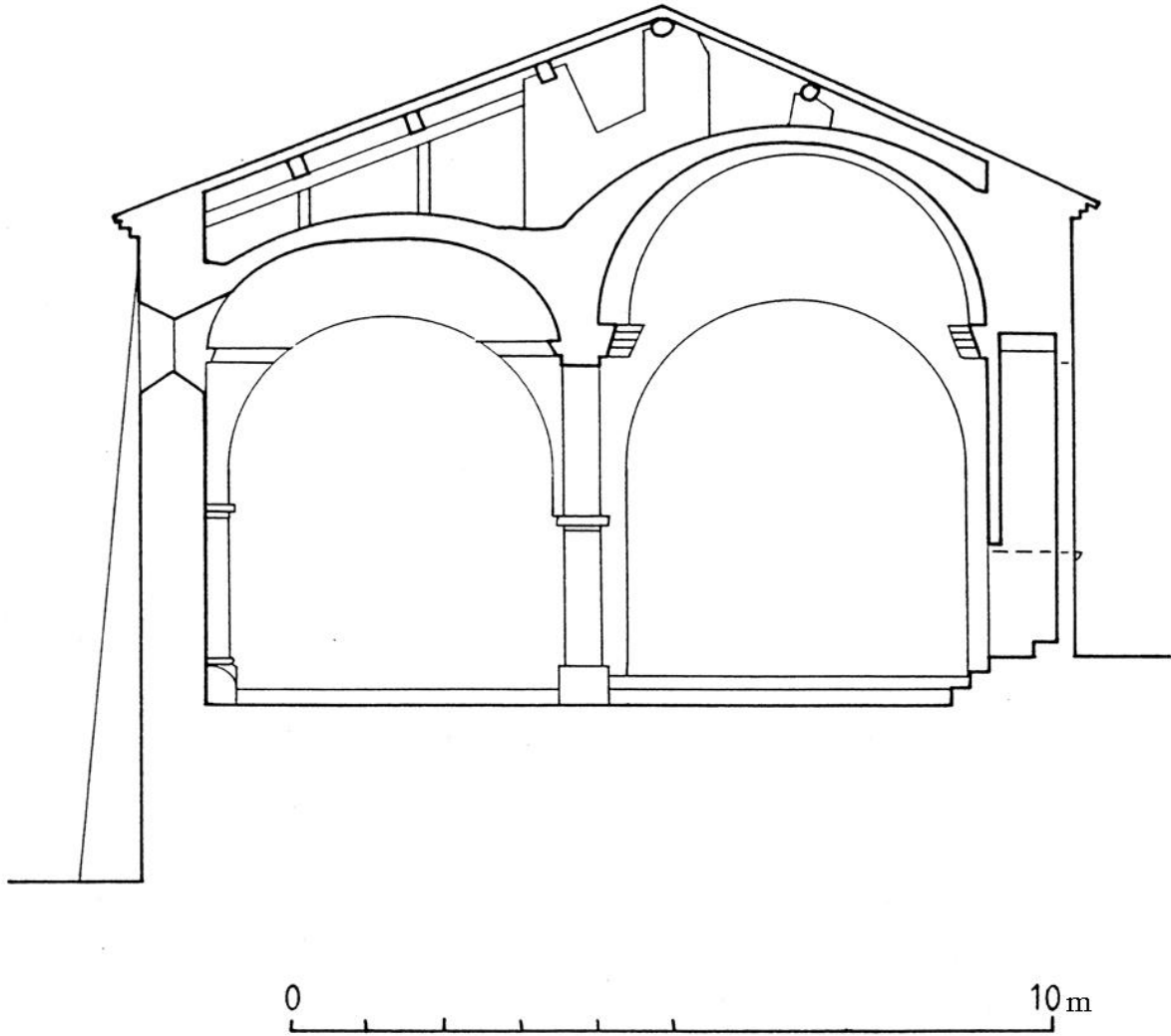


Fig. 33. Coupe transversale, vue depuis l'ouest  
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand, 1993

EGLISE PAROISSIALE



Fig. 34. Vue d'ensemble : la façade et le clocher depuis l'ouest  
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993  
Référence : 93.06.0593.X

EGLISE PAROISSIALE



Fig. 35. L'élévation nord-est, vue d'ensemble depuis l'est  
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993  
Référence : 93.06.0591.X

EGLISE PAROISSIALE



Fig. 36. L'élévation sud-ouest, quart sud-est, vue depuis le sud-ouest  
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993  
Référence : 93.06.0595.X

EGLISE PAROISSIALE



Fig. 37. L'élévation sud-ouest, quart centre sud-est, vue depuis le sud-ouest  
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993  
Référence : 93.06.0594.X



## EGLISE PAROISSIALE



Fig. 38. L'élévation sud-ouest, quart centre nord-ouest, vue depuis le sud-ouest  
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993  
Référence : 93.06.0573.X



Fig. 39. L'élévation sud-ouest, quart nord-ouest, vue depuis le sud-ouest, détail : la solution de continuité mettant en évidence l'agrandissement vers 1530-1533 (à gauche)

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Référence : 93.06.0592.X

EGLISE PAROISSIALE



Fig. 40. L'abside, vue depuis le sud

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Référence : 93.06.0596.X

EGLISE PAROISSIALE



Fig. 41. L'abside, vue depuis l'est

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Référence : 93.06.0597.X



Fig. 42. L'abside, vue depuis le sud-est, détail : la fenêtre de la sacristie et, à sa gauche, l'ancienne fente d'éclairage murée

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Référence : 93.06.0598.X



Fig. 43. La porte, vue d'ensemble depuis le nord-ouest  
© État - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993  
Référence : 93.06.0587.X



Fig. 44. La porte, vue depuis le nord-ouest, détail : pierre sculptée, représentant un  
•pélican, placée au-dessus de l'encadrement  
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993  
Référence : 93.06.0590.X



Fig. 45. La porte, vue depuis le nord-ouest, détail : sommier de droite du rouleau  
•d'archivolte

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Référence : 93.06.0589.X





Fig. 46. La porte, vue depuis le nord-ouest, détail : sommier de gauche du rouleau  
•d'archivolte  
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993  
Référence : 93.06.0588.X



Fig. 47. Intérieur, le vaisseau sud-ouest, vu depuis le nord-ouest  
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993  
Référence : 93.06.0507.X

## EGLISE PAROISSIALE



Fig. 48. Intérieur, le vaisseau sud-ouest, vu depuis le sud-est  
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993  
Référence : 93.06.0579.X

## EGLISE PAROISSIALE



Fig. 49. Intérieur, le vaisseau nord-est, vu depuis le nord-ouest  
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993  
Référence : 93.06.0508.X

EGLISE PAROISSIALE



Fig. 50. Intérieur, le vaisseau nord-est, vu depuis le sud-est  
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993  
Référence : 93.06.0580.X



Fig. 51. Intérieur, le vaisseau sud-ouest, détail : le quart sud-est de l'élévation intérieure sud-ouest, vu depuis le nord-est

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Référence : 93.06.0582.X



Fig. 52. Intérieur, le vaisseau sud-ouest, détail : le mur séparant les deux vaisseaux, vu depuis le sud

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Référence : 93.06.0599.X



Fig. 53. Intérieur, élévation nord-est du vaisseau nord-est, détail : une colonne engagée  
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993  
Référence : 93.06.0585.X



## EGLISE PAROISSIALE



Fig. 54. Intérieur, détail : la première des deux colonnes séparant les deux vaisseaux, vue depuis le nord

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Référence : 93.06.0584.X



Fig. 55. Intérieur, détail : la première des deux colonnes séparant les deux vaisseaux, vue depuis l'ouest

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Référence : 93.06.0586.X



Fig. 56. Intérieur, détail : la seconde des deux colonnes séparant les deux vaisseaux, vue depuis le sud

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Référence : 93.06.0583.X



Fig. 56 bis. Intérieur, détail : la seconde des deux colonnes séparant les deux vaisseaux, vue sens dessus dessous, telle qu'elle pouvait se présenter avant sa réutilisation  
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993  
Référence : 93.06.0583.X



Fig. 57. Intérieur, la sacristie : le parement intérieur de l'ancienne abside, de part et d'autre de la fenêtre, vu depuis l'ouest

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Référence : 93.06.0600.X

CHAPELLE NOTRE-DAME

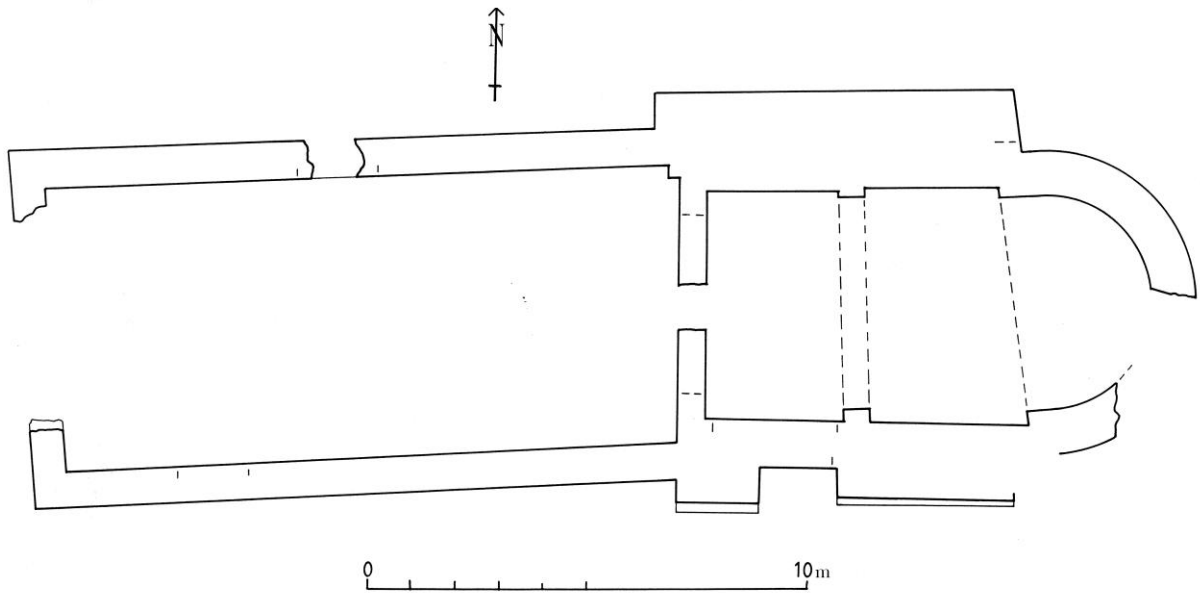


Fig. 58. Plan

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand, 1993

## CHAPELLE NOTRE-DAME



Fig. 59. Vue depuis l'ouest de l'ensemble de l'édifice et de la végétation qui le cachait encore en 1994

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi5295

## CHAPELLE NOTRE-DAME



Fig. 60. Le chevet, vu depuis l'est

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5299



## CHAPELLE NOTRE-DAME



Fig. 61. Partie antérieure de l'édifice, parement extérieur de l'élévation nord, vu du nord

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi5298

## CHAPELLE NOTRE-DAME



Fig. 62. Partie antérieure de l'édifice, détail : l'angle nord-ouest et son chaînage de tuf, vu du nord-ouest

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5296

## CHAPELLE NOTRE-DAME



Fig. 63. Partie antérieure de l'édifice, vue intérieure depuis l'ouest  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi5291

## CHAPELLE NOTRE-DAME



Fig. 64. Partie antérieure de l'édifice, parement intérieur de l'élévation sud et l'un des arcs segmentaires, aveugles, en tuf, vus du nord  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi5292



Fig. 65. Partie postérieure de l'édifice, voûte de la première travée, vue de bas en haut (le chœur est à droite de la photographie)

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5293

CHAPELLE SAINT-ETIENNE  
ANCIENNE EGLISE DE HAUTES GREOLIERES

Cadastre de 1985, section G, parcelle 16

Cadastre de 1841, section G, parcelle 26

Coordonnées Lambert (zone 3) x = 970,62 y = 176,86

#### DESCRIPTION

Une nef de quatre travées, couverte en berceau brisé, est prolongée d'une abside couverte en cul de four plein cintre (fig. 66).

#### ÉLÉVATIONS

A l'exception de l'abside, l'appareil extérieur (fig. 70) est de calcaire gris et emploie des pierres à face éclatée au marteau. Les assises sont plus ou moins régulières en hauteur. Il y a peu de cales mais elles sont parfois de grande dimension. Les joints de chaux sont larges.

Le parement extérieur de l'abside (fig. 71) et les pierres des chaînes d'angle montrent un moyen appareil de pierres dressées à l'aiguille avec réserve au ciseau. Il s'agit pour l'essentiel de calcaire blanc, mais on rencontre aussi du calcaire plus fin ou du calcaire jaune. Les assises sont régulières mais certaines ne sont pas de hauteur constante. Une cale est parfois placée à ces endroits, mais il y en a peu par ailleurs. Les joints sont fins ou moyens.

Les murs nord, sud et ouest et le mur diaphragme surmontant l'arc triomphal sont couronnés par une corniche en quart de rond (pour les deux derniers, elle est rampante). Le mur de l'abside est couronné par une corniche concave.

A l'intérieur, des pierres à face éclatée sont assemblées à joints larges, beurrés et tirés au fer (murs nord, sud et ouest). La taille la plus courante est faite à l'aiguille avec réserve au ciseau. On la voit sur : le mur de l'abside (les joints y sont tirés au fer),

## CHAPELLE SAINT-ETIENNE

le premier arc doubleau, toutes les impostes, la corniche en quart de rond placée à la naissance de la voûte, les deux rouleaux de l'arc triomphal et les ébrasements et encadrements intérieurs des portes et de la plupart des fentes. On rencontre parfois la taille à la gradine avec réserve au ciseau (premier pilastre sud), ou un mélange de pierres dressées à la gradine et de pierres dressées à l'aiguille, avec réserve au ciseau (deuxième arc doubleau). La taille à l'aiguille sans réserve est exceptionnelle (ébrasement, piédroits et couvrement de la fente de la deuxième travée).

### PORTES

La porte principale (fig. 73) est percée dans le mur sud de la première travée. Son encadrement (fig. 74) de calcaire fin, blanc, est dressé à la gradine avec large réserve au ciseau (2,5 cm). Son couvrement en arc brisé montre trois claveaux aussi longs dans le sens de l'arc que dans le sens du rayon, placés de part et d'autre d'une étroite clef. Les piédroits, symétriques, sont faits de deux grosses pierres, dont l'arête extérieure n'est pas dressée, et de deux pierres bien finies sur les quatre arêtes.

Une autre porte (fig. 72), non accessible de plain-pied, est percée dans le mur sud de la troisième travée. La plupart des pierres de ses piédroits sont décalées par rapport aux assises du parement, son couvrement intérieur est un arc plein cintre de deux claveaux. L'ébrasement, droit, est sous arc surbaissé très plat. Elle a été percée après coup.

### FENTES ET AUTRES BAIES

Une fente est percée dans l'axe de l'abside ; elle est ébrasée vers l'intérieur et son couvrement est en arc plein cintre.

Une autre fente est percée dans l'abside, vers le sud.

Deux fentes à double ébrasement éclairent la nef par son mur sud. L'une, dans la deuxième travée, a des piédroits qui utilisent des pierres plus hautes que les assises ; son couvrement est en berceau plein cintre. Pour l'autre, dans la quatrième travée, les piédroits, l'ébrasement et le couvrement sont en tuf ; la partie centrale de l'ébrasement a été élargie après coup.

Le mur ouest est percé, au haut, d'un oculus à double ébrasement, formé de deux pierres. Le mur diaphragme qui surmonte l'arc triomphal est percé d'un jour cruciforme. Le mur nord est aveugle.

### ELÉMENTS RÉEMPLOYÉS

Une pierre à bosse en calcaire jaune, dressée à l'aiguille avec réserve au ciseau, est réemployée dans le parement de l'élévation ouest, près de la chaîne d'angle sud-est.

L'ancienne table d'autel est réutilisée dans le dallage du sol de l'abside pour couvrir un caveau.

CHAPELLE SAINT-ETIENNE  
ANCIENNE EGLISE DE HAUTES GREOLIERES

Cadastre de 1985, section G, parcelle 16

Cadastre de 1841, section G, parcelle 26

Coordonnées Lambert (zone 3) x = 970,62 y = 176,86

#### DESCRIPTION

Une nef de quatre travées, couverte en berceau brisé, est prolongée d'une abside couverte en cul de four plein cintre (fig. 66).

#### ÉLEVATIONS

A l'exception de l'abside, l'appareil extérieur (fig. 70) est de calcaire gris et emploie des pierres à face éclatée au marteau. Les assises sont plus ou moins régulières en hauteur. Il y a peu de cales mais elles sont parfois de grande dimension. Les joints de chaux sont larges.

Le parement extérieur de l'abside (fig. 71) et les pierres des chaînes d'angle montrent un moyen appareil de pierres dressées à l'aiguille avec réserve au ciseau. Il s'agit pour l'essentiel de calcaire blanc, mais on rencontre aussi du calcaire plus fin ou du calcaire jaune. Les assises sont régulières mais certaines ne sont pas de hauteur constante. Une cale est parfois placée à ces endroits, mais il y en a peu par ailleurs. Les joints sont fins ou moyens.

Les murs nord, sud et ouest et le mur diaphragme surmontant l'arc triomphal sont couronnés par une corniche en quart de rond (pour les deux derniers, elle est rampante). Le mur de l'abside est couronné par une corniche concave.

A l'intérieur, des pierres à face éclatée sont assemblées à joints larges, beurrés et tirés au fer (murs nord, sud et ouest). La taille la plus courante est faite à l'aiguille avec réserve au ciseau. On la voit sur : le mur de l'abside (les joints y sont tirés au fer),



## CHAPELLE SAINT-ETIENNE

le premier arc doubleau, toutes les impostes, la corniche en quart de rond placée à la naissance de la voûte, les deux rouleaux de l'arc triomphal et les ébrasements et encadrements intérieurs des portes et de la plupart des fentes. On rencontre parfois la taille à la gradine avec réserve au ciseau (premier pilastre sud), ou un mélange de pierres dressées à la gradine et de pierres dressées à l'aiguille, avec réserve au ciseau (deuxième arc doubleau). La taille à l'aiguille sans réserve est exceptionnelle (ébrasement, piédroits et couvrement de la fente de la deuxième travée).

### PORTES

La porte principale (fig. 73) est percée dans le mur sud de la première travée. Son encadrement (fig. 74) de calcaire fin, blanc, est dressé à la gradine avec large réserve au ciseau (2,5 cm). Son couvrement en arc brisé montre trois claveaux aussi longs dans le sens de l'arc que dans le sens du rayon, placés de part et d'autre d'une étroite clef. Les piédroits, symétriques, sont faits de deux grosses pierres, dont l'arête extérieure n'est pas dressée, et de deux pierres bien finies sur les quatre arêtes.

Une autre porte (fig. 72), non accessible de plain-pied, est percée dans le mur sud de la troisième travée. La plupart des pierres de ses piédroits sont décalées par rapport aux assises du parement, son couvrement intérieur est un arc plein cintre de deux claveaux. L'ébrasement, droit, est sous arc surbaissé très plat. Elle a été percée après coup.

### FENTES ET AUTRES BAIES

Une fente est percée dans l'axe de l'abside ; elle est ébrasée vers l'intérieur et son couvrement est en arc plein cintre.

Une autre fente est percée dans l'abside, vers le sud.

Deux fentes à double ébrasement éclairent la nef par son mur sud. L'une, dans la deuxième travée, a des piédroits qui utilisent des pierres plus hautes que les assises ; son couvrement est en berceau plein cintre. Pour l'autre, dans la quatrième travée, les piédroits, l'ébrasement et le couvrement sont en tuf ; la partie centrale de l'ébrasement a été élargie après coup.

Le mur ouest est percé, au haut, d'un oculus à double ébrasement, formé de deux pierres. Le mur diaphragme qui surmonte l'arc triomphal est percé d'un jour cruciforme. Le mur nord est aveugle.

### ELÉMENTS RÉEMPLOYÉS

Une pierre à bosse en calcaire jaune, dressée à l'aiguille avec réserve au ciseau, est réemployée dans le parement de l'élévation ouest, près de la chaîne d'angle sud-est.

L'ancienne table d'autel est réutilisée dans le dallage du sol de l'abside pour couvrir un caveau.

L'ancien pied d'autel (fig. 75) est réemployé comme marche d'accès à la porte.

### HISTORIQUE

L'église Saint-Etienne de Hautes Gréolières a été construite pour être l'église paroissiale de ce *castrum* nouvellement créé. Le château qui est à l'origine de celui-ci est dressé vers 1230<sup>52</sup>. Le rassemblement de la population autour de lui a dû commencer immédiatement après. L'église ne peut donc être antérieure au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Sa première mention n'est que de 1312<sup>53</sup>. Mais son érection peut donc se situer à partir du milieu ou plus probablement dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit donc d'une église du second réseau paroissial.

En raison de l'histoire un peu exceptionnelle du village de Hautes Gréolières, son église paroissiale est restée telle qu'elle a été construite. Les rares modifications postérieures sont le percement de quelques fentes d'éclairage et d'une porte qui donnait accès à une construction extérieure en bois accolée à mi-hauteur du mur sud et soutenue par deux arcs implantés, eux aussi après coup, dans le parement extérieur de cette élévation.

Cependant, une analyse plus détaillée fait apparaître quelques anomalies qui ne peuvent s'expliquer que par des campagnes de travaux échelonnées dans le temps. En particulier la liaison entre l'abside et la nef montre une discontinuité dans la façon dont se présentent les assises. Considérant de plus la différence entre les profils de la corniche couronnant le mur de l'abside et de celles couronnant les autres murs, on est amené à considérer au moins deux grandes campagnes de travaux. Il serait peut-être hasardeux de fonder une chronologie relative sur l'aspect du profil des corniches (quart de rond ou concave) ou sur celui des fentes d'éclairage (simple ou double ébrasement) et ceci d'autant plus que ces deux éléments nous conduiraient à des interprétations contradictoires. En revanche, le fait que la gradine soit parfois utilisée dans la nef et non pour l'abside nous entraîne à proposer que c'est cette dernière qui correspond aux travaux les plus anciens. Pour la construction de la nef, un *terminus ante quem* nous est fourni en examinant l'accrochage de l'enceinte du village sur l'église. D'une part, en effet, les traces de mortier laissé par celui-ci sont bien visibles sur l'élévation ouest, à l'angle nord-ouest. Mais d'autre part, et surtout, les restes de ce mortier recouvrent des pierres visiblement moins bien taillées que le reste du parement, alors qu'elles sont parfaitement dans sa continuité. L'enceinte du village n'est donc pas liée à l'église, mais sa construction survient immédiatement après celle de l'église ou, en tout cas, elle était prévue à ce moment. Reste à dater l'enceinte du village. On peut la situer vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

Il est assez facile d'imaginer que la construction de l'église a été entamée par l'abside, dès la création du *castrum*, puis abandonnée quelque temps et poursuivie par la nef vers la fin du XIII<sup>e</sup> ou plus probablement dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

---

52. Cf. ci-dessus, p. 30, le "Château de Hautes Gréolières".

53. E. CLOUZOT, *Pouillés...*, p. 298

## CHAPELLE SAINT-ETIENNE

La dédicace à saint Etienne est attestée dès la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>54</sup>. Le retable au centre duquel figure ce personnage, aujourd'hui conservé dans l'église de Basses Gréolières, date de la fin du Moyen Age. C'est probablement à l'occasion de son installation que l'autel médiéval a été démonté et ses éléments réemployés. L'édifice perd son rôle paroissial en 1787, date à laquelle cette cure est réunie à celle de Basses Gréolières<sup>55</sup>.

---

54. J.-A. DURBEC, "Les villes et les villages...", p. 151

55. Arch. dép. des Alpes-Maritimes, G 1195

CHAPELLE SAINT-ETIENNE

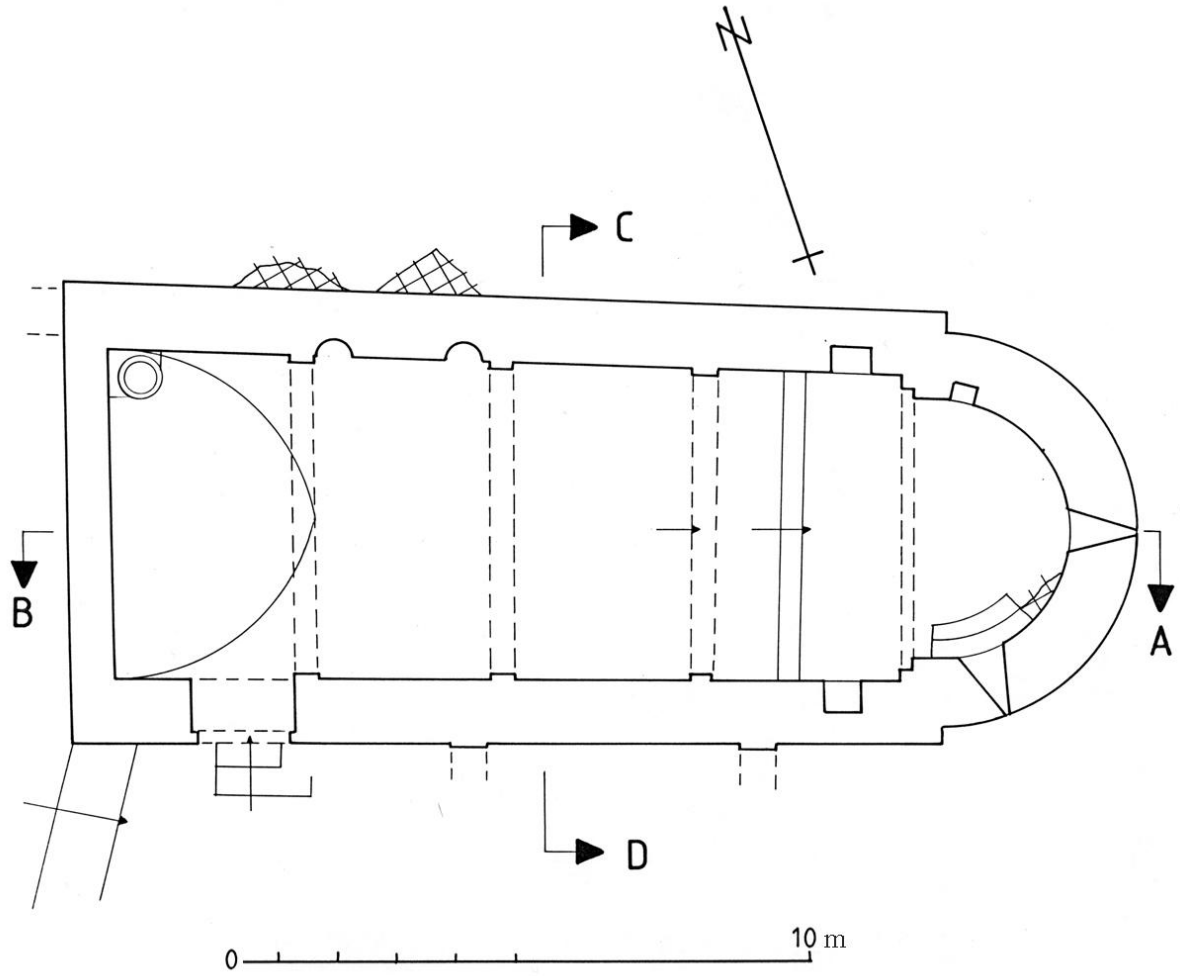


Fig. 66. Plan

© État - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand, 1993

CHAPELLE SAINT-ETIENNE

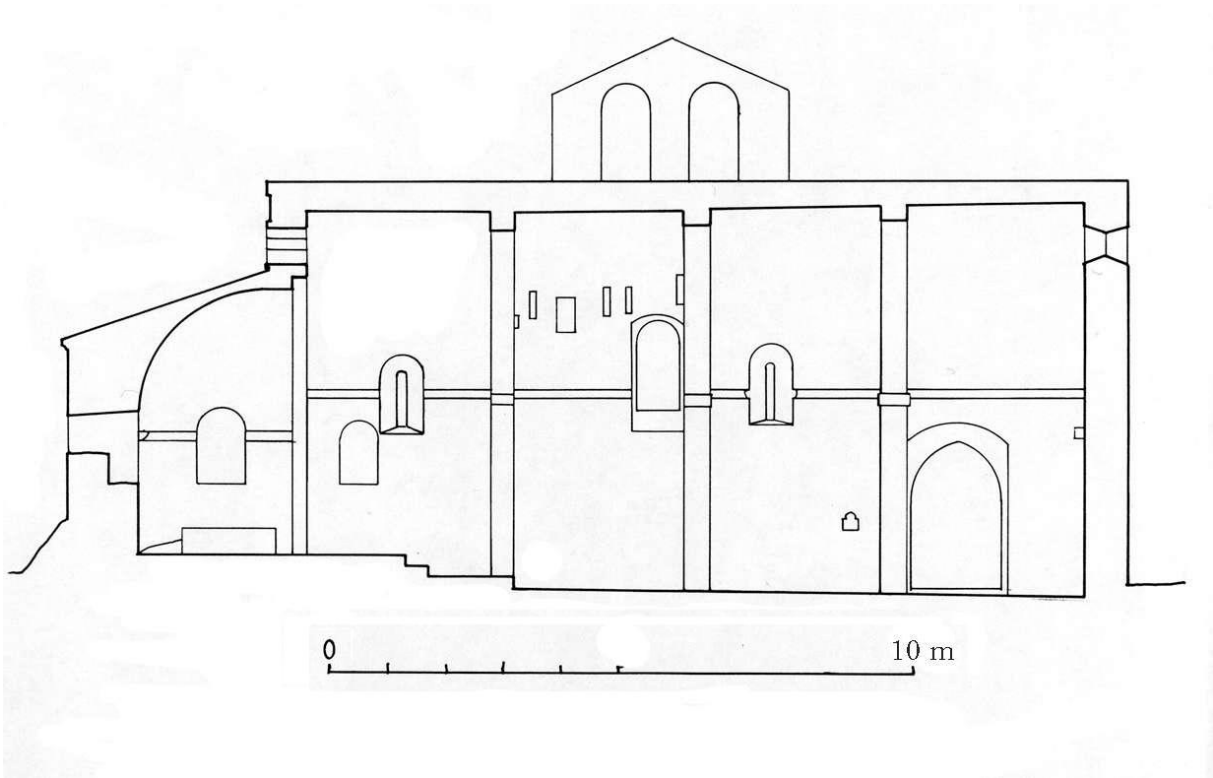


Fig. 67. Coupe longitudinale, vue depuis le nord  
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand, 1993

CHAPELLE SAINT-ETIENNE

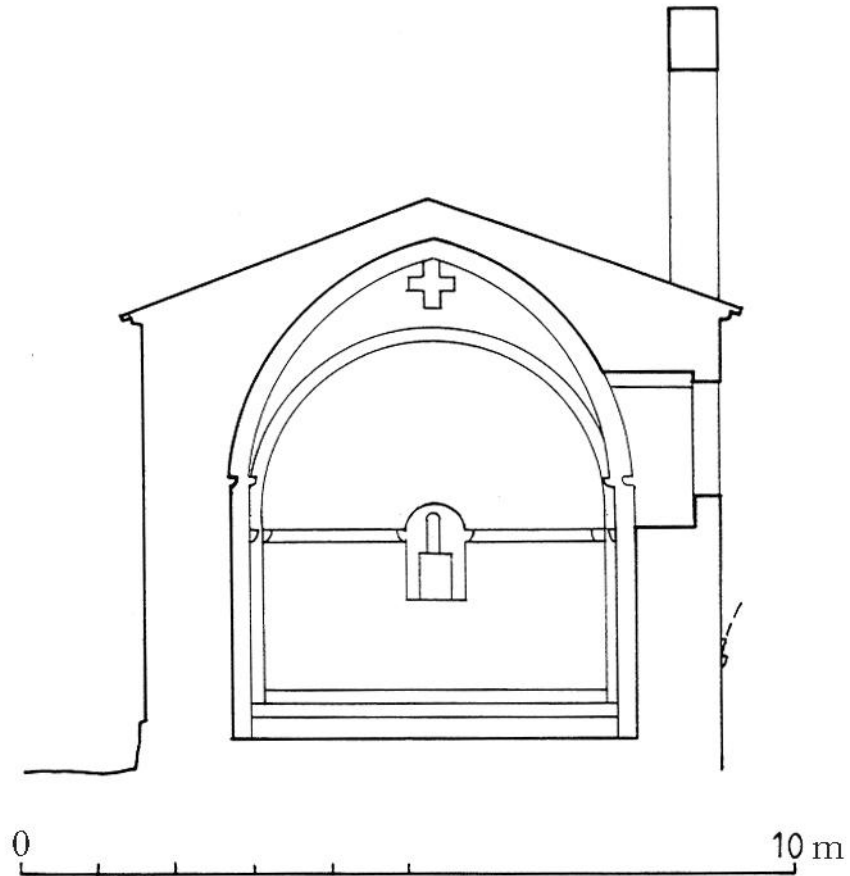


Fig. 68. Coupe transversale, vue depuis l'ouest  
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand, 1993

CHAPELLE SAINT-ETIENNE

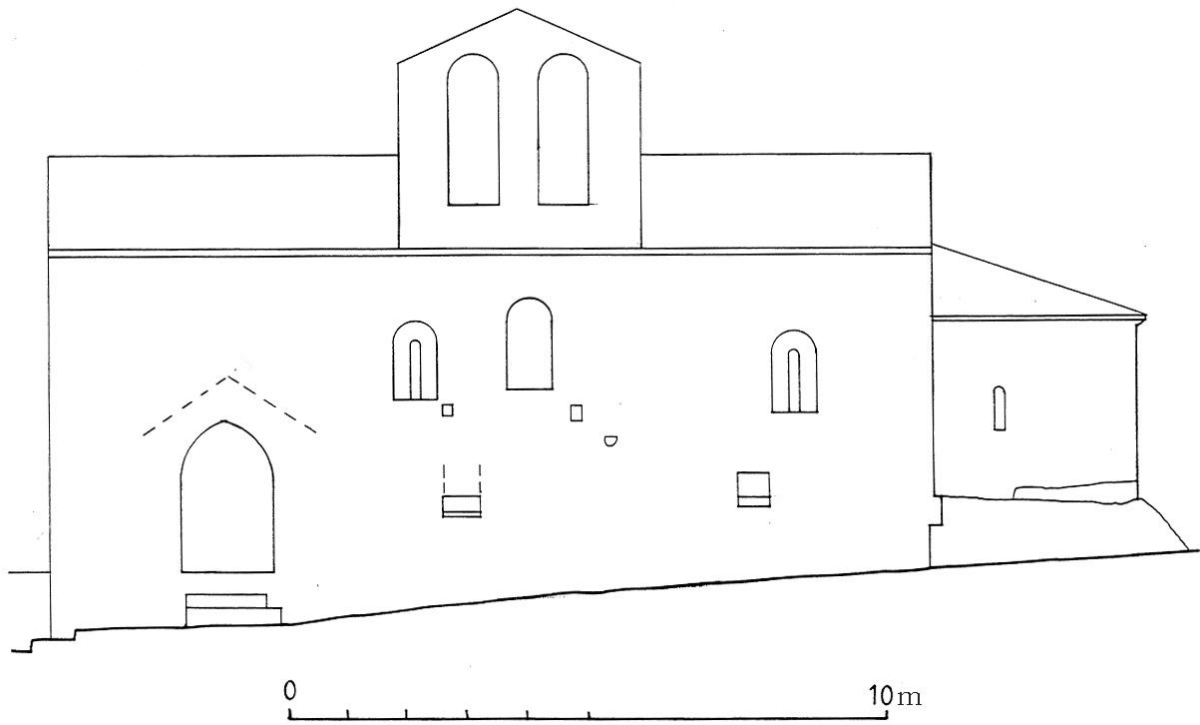


Fig. 69. Elévation sud

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand, 1993

CHAPELLE SAINT-ETIENNE



Fig. 70. Vue d'ensemble depuis le sud-ouest

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi4998



## CHAPELLE SAINT-ETIENNE



Fig. 71. Le chevet, vu depuis l'est

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5000

## CHAPELLE SAINT-ETIENNE

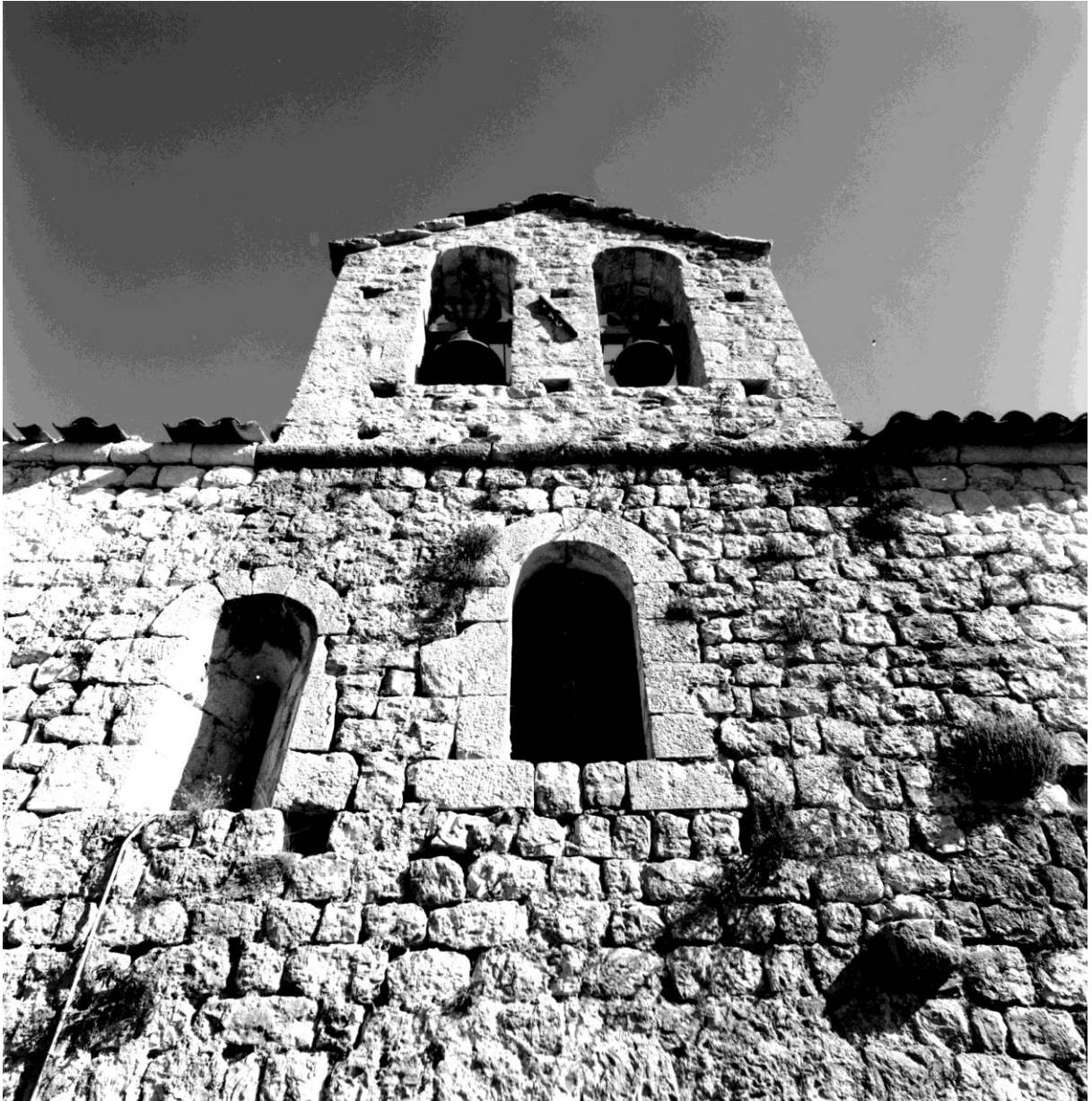


Fig. 72. La façade antérieure, détail : la porte qui donnait accès à la construction accolée à la façade (au centre), une fente d'éclairage (à sa gauche) et le clocher-mur, vus depuis le sud

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi4434

## CHAPELLE SAINT-ETIENNE

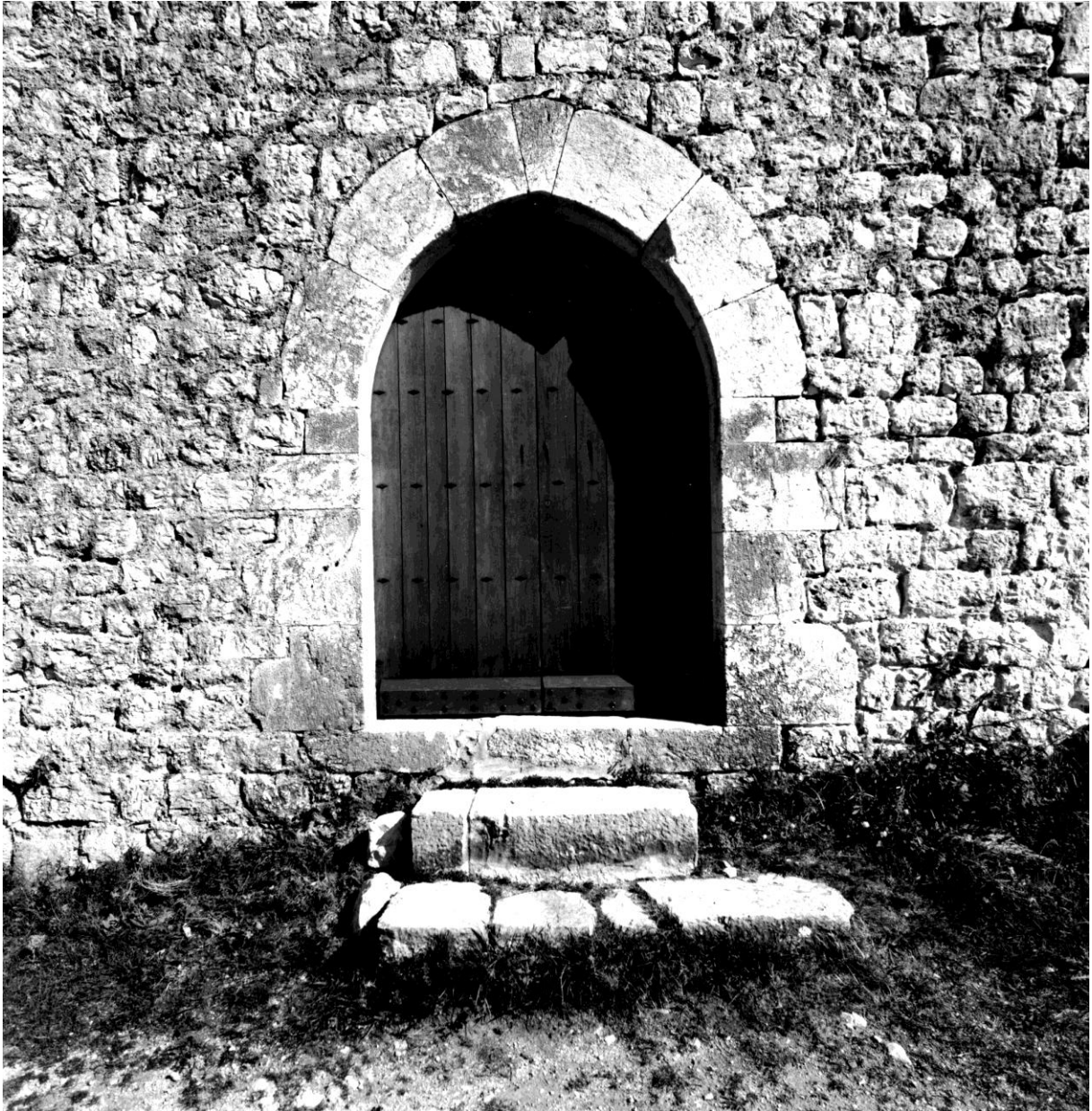


Fig. 73. La façade antérieure, détail : la porte principale, vue depuis le sud  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi4429



Fig. 74. La façade antérieure, la porte principale, détail : pierres de l'encadrement dressées à la gradine, vues depuis le sud

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi4433



Fig. 75. La façade antérieure, la porte principale, détail : marches d'accès (la seconde marche est constituée du pied de l'ancienne table d'autel, la cavité destinée aux reliques est visible à gauche), vues depuis le sud-ouest

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi4430

## CHAPELLE SAINTE-PETRONILLE

Cadastre de 1985, section B, parcelle 255

Cadastre de 1841, section B, parcelle 289

Coordonnées Lambert (zone 3)  $x = 970,43$   $y = 176,85$

La chapelle Sainte-Pétronille est un petit bâtiment très simple, couvert d'un berceau segmentaire (fig. 76 et 77). Elle est mentionnée dans la visite pastorale de 1683 sous la titulature Notre-Dame d'Espérance puis dans celle de 1705 sous la titulature de Sainte-Pétronille.

La façade était autrefois largement ouverte. Cette baie a été murée en ne conservant qu'une porte flanquée d'un petit jour et surmontée d'un oculus (fig. 79 et 80). Lors de travaux exécutés en 1892 (date portée sur une pierre du piédroit droit de la porte), les pierres de l'encadrement de la porte ont été retouchées à la boucharde et leur arête arrondie (fig. 81 et 82).

CHAPELLE SAINTE-PETRONILLE

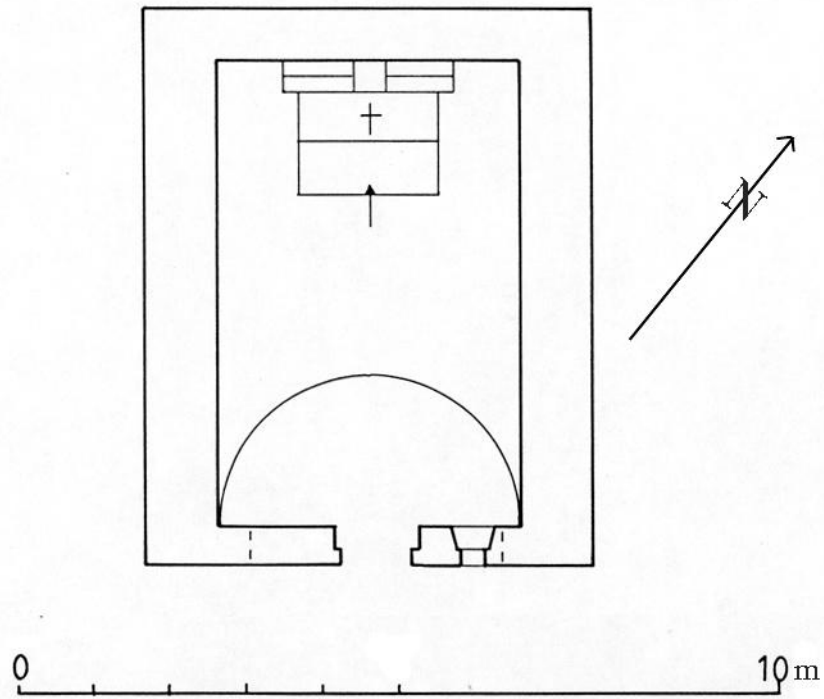


Fig. 76. Plan

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand, 1993

## CHAPELLE SAINTE-PETRONILLE



Fig. 77. Vue d'ensemble depuis l'est

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995

Référence : 17Fi4421



## CHAPELLE SAINTE-PETRONILLE



Fig. 78. Vue intérieure depuis le sud-est

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995

Référence : 17Fi4426

## CHAPELLE SAINTE-PETRONILLE



Fig. 79. La façade, vue depuis le sud-est  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995  
Référence : 17Fi4423

## CHAPELLE SAINTE-PETRONILLE



Fig. 80. Le mur de façade, vue intérieure depuis le nord-ouest  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995  
Référence : 17Fi4427

## CHAPELLE SAINTE-PETRONILLE



Fig. 81. La façade, vue depuis le sud-est, détail : la porte  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995  
Référence : 17Fi4424



Fig. 82. La façade, vue depuis le sud-est, détail : pierre d'un piédroit de la porte reprise à la boucharde et datée

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995

Référence : 17Fi4425

## CHAPELLE SAINT-PONS

Cadastre de 1985, section D, parcelle 201

Cadastre de 1841, section D, parcelle 405

Coordonnées Lambert (zone 3)  $x = 974,16$   $y = 177,01$

Le hameau de Saint-Pons a dû posséder un lieu de culte antérieur à la chapelle actuelle et qu'il est question de "faire réparer" en 1665<sup>56</sup>. Celui-ci n'est plus mentionné par la suite.

D'après le cahier des délibérations de la communauté, la construction d'une chapelle est envisagée de 1760 à 1764<sup>57</sup>. Parmi ces mentions, celle de 1762 précise qu'il faut en désigner l'emplacement, ce qui signifie qu'elle ne sera probablement pas érigée sur le site de la précédente.

La chapelle (fig. 85 et 86) est un petit édifice très simple. En façade, la porte est flanquée d'un petit jour.

---

56. Arch. com. de Gréolières, Délibérations du conseil, XVIIe-XVIIIe siècles, f° 21 v°

57. Arch. com. de Gréolières, Délibérations du conseil, Cahier de délibérations de 1759 à 1761, f° 21 v°, Cahier de délibérations de 1761 à 1763, f° 34 v° et f° 36 v° et Cahier de délibérations de 1763 à 1764, f° 10 et f° 34

# CHAPELLE SAINTE-PONS

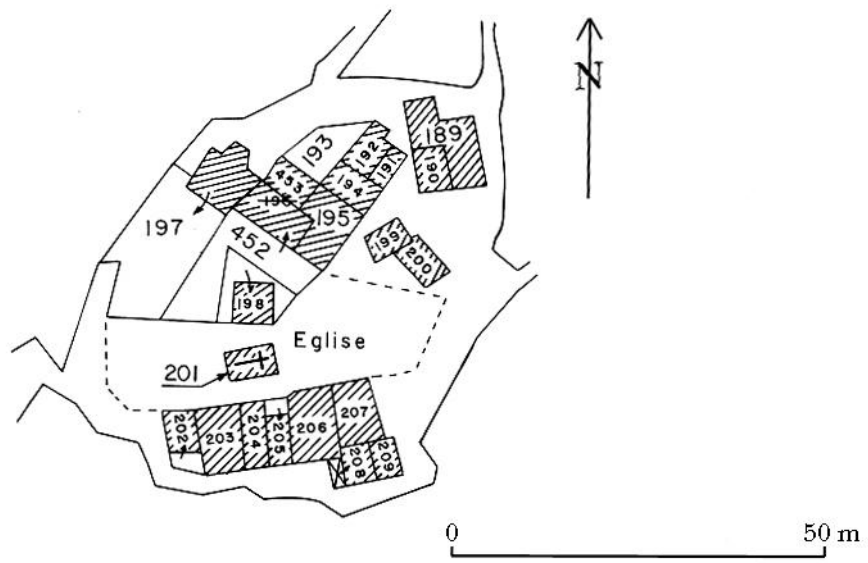


Fig. 83. Plan de situation (parcellaire cadastral de 1985, section D)

# CHAPELLE SAINTE-PONS

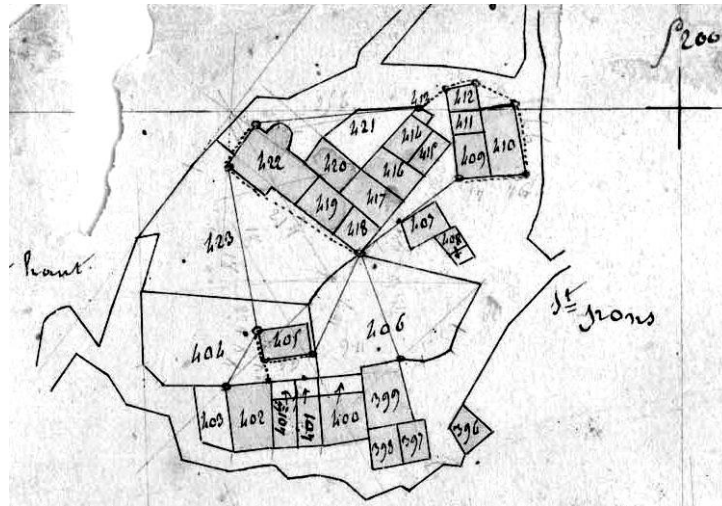


Fig. 84. Extrait du parcellaire cadastral de 1841, section D  
© Arch. dép. des Alpes-Maritimes  
Référence : 25Fi070/1/D



CHAPELLE SAINTE-PONS

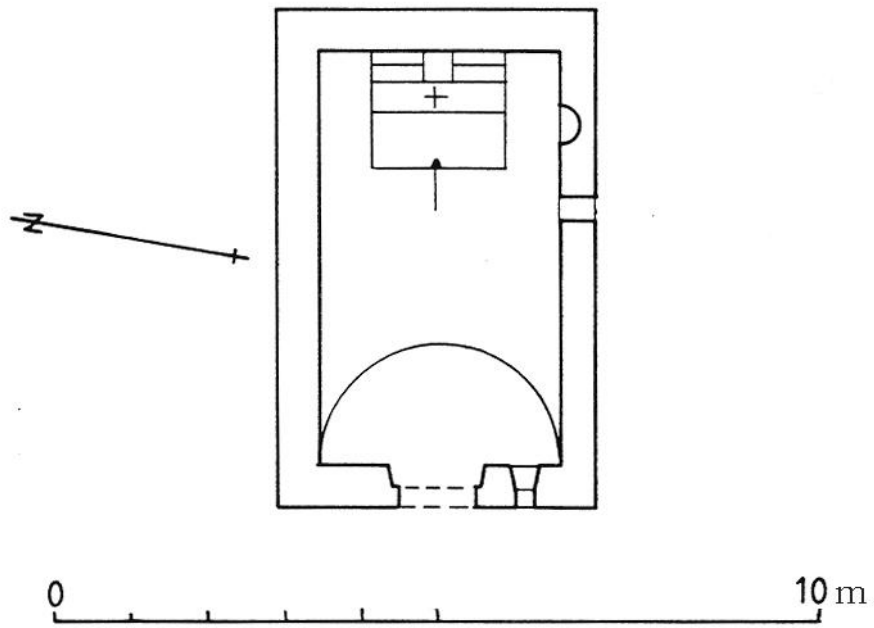


Fig. 85. Plan

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand, 1993

## CHAPELLE SAINTE-PONS



Fig. 86. Vue de volume prise du nord-ouest

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Référence : 93.06.0602.X

CHAPELLE SAINTE-PONS



Fig. 87. Vue intérieure depuis l'ouest

© État - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Référence : 93.06.0473.X

## EDIFICES RELIGIEUX DISPARUS

### CHAPELLE SAINTE-ANNE

La carte de l'IGN au 20 000<sup>e</sup> (Roquestéron n° 6), dressée en 1933 porte le toponyme "St<sup>e</sup> Anne". A cet endroit, près de la croix de chemin supportée par un milliaire, on distingue les traces d'un petit édifice de plan à peu près carré, arasé au niveau du sol.

### CHAPELLE SAINT-ANTOINE (Hautes Gréolières)

La visite pastorale de 1705 nous signale la chapelle Saint-Antoine comme située à l'est de l'église paroissiale de Hautes Gréolières, porte à l'ouest<sup>58</sup>. Effectivement la carte de Cassini figure un lieu de culte à l'est de celle-ci, proche ou accolé (Carte de Cassini, n°168). La visite de 1715 la mentionne en mauvais état ; elle est interdite et sera fermée ou démolie<sup>59</sup>. En 1719 elle a été restaurée<sup>60</sup>. Elle est encore mentionnée en 1726<sup>61</sup>.

### CHAPELLE SAINT-BARNABE (Basses Gréolières)

La visite pastorale de 1705 signale la chapelle Saint-Barnabé comme située hors de l'agglomération de Basses Gréolières, proche, à l'est<sup>62</sup> et celle de 1719, "à quelques pas du chemin de la montagne"<sup>63</sup>. Sur la carte IGN au 20 000<sup>e</sup> (Roquestéron n° 6) de 1933, elle a été confondue avec Notre-Dame de Verdelaye.

---

58. Arch. dép. Alpes-Maritimes, G 1253

59. Arch. dép. Alpes-Maritimes, G 1255

60. Arch. dép. Alpes-Maritimes, G 1261

61. Arch. dép. Alpes-Maritimes, G 1267

62. Arch. dép. Alpes-Maritimes, G 1253

63. Arch. dép. Alpes-Maritimes, G 1261

### EGLISE SAINT-JEAN

L'église du *castellum* de Mayone est donnée en 1047 à l'abbaye Saint-Victor de Marseille<sup>64</sup>. D'après son mode de construction, les restes encore visible sur le Bau Saint-Jean pourraient dater de cette époque. Il s'agit d'un petit édifice orienté, de plan rectangulaire, prolongé d'une abside semi-circulaire. Une petite construction carrée est accolée à l'extrémité orientale de la nef, au sud ; il s'agit peut-être de la base d'un clocher-tour, plus probablement d'une chapelle baptismale<sup>65</sup>. Ce lieu de culte est encore mentionné en 1312<sup>66</sup>.

### CHAPELLE SAINT-ROCH (BASSES GRÉOLIÈRES)

La visite pastorale de 1683 mentionne la chapelle des Pénitents Blancs<sup>67</sup>. En 1705, elle est dite en mauvais état<sup>68</sup>. Elle est dite ruinée en 1715<sup>69</sup> et la visite de 1722 ajoute qu'elle est tombée en ruines en 1707 et qu'une nouvelle chapelle "a été construite sur les débris de l'ancienne" ; notons que l'évêque dit bien "construite" alors qu'il s'agit manifestement d'une reconstruction<sup>70</sup>.

---

64. B. GUERARD, *Cartulaire...*, vol. 2, n° 788, p. 139

65. J.-Cl. et C. POTEUR, *Les premières églises paroissiales...*

66. E. CLOUZOT, *Pouillés...*, p. 298

67. Arch. dép. Alpes-Maritimes, G 1248

68. Arch. dép. Alpes-Maritimes, G 1253

69. Arch. dép. Alpes-Maritimes, G 1255

70. Arch. dép. Alpes-Maritimes, G 1265

## CROIX MONUMENTALES, CROIX DE CHEMIN

### CROIX DE CHEMIN DE LA FOLIE DU PEYRON

Non cadastré

Coordonnées Lambert (zone 3) x = 965,86 y = 177,73

La croix de La Folie du Peyron (fig. 88) est placée en bordure de l'ancien chemin de Gréolières à Thorenc, près de l'embranchement du chemin qui allait à la source du Peyron, au lieu dit autrefois "Le Collet du Peyron".

Un socle posé sur un emmarchement de deux degrés supporte une croix de fer forgé. Le socle est constitué d'une simple base parallélépipédique, d'un court pilier carré, nu, et d'un chapiteau de section carrée en doucine droite.

L'emmarchement est en calcaire dressé à l'aiguille. Le socle est en calcaire dressé à la boucharde avec réserve au ciseau. Le premier degré est un carré de 180 cm de côté. L'emmarchement est haut de 42 cm. Le socle est haut de 148 cm.

La croix est en fer forgé, ornée en son centre d'un décor en feuille de zinc repoussée. Elle est scellée au plomb dans le chapiteau. Elle est haute de 145 cm et large de 72 cm.

Des notes manuscrites anonymes<sup>71</sup> nous donnent l'information suivante : "Croix du Plan. Elle fut érigée sur la proposition de M. Jean-André Maunis, le troisième dimanche de Septembre 1858, à la suite d'une mission prêchée à Gréolières..."

---

71. Notes manuscrites portées en fin d'un recueil d'articles de Georges Doublet, ouvrage provenant de l'ancienne "Bibliothèque du Sanatorium du clergé" (à Thorenc, commune d'Andon), volume n° IX J 34, et conservé à la Bibliothèque municipale de Grasse.

## CROIX



Fig. 88. Vue d'ensemble depuis le sud-ouest  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi5301

## CROIX

### CROIX DE CHEMIN, QUARTIER DE NOTRE-DAME DE VIE

Non cadastrée

Coordonnées Lambert (zone 3) x = 970,89 y = 176,42

Un socle posé sur un emmarchement de deux degrés supporte une colonne de pierre ; celle-ci supporte une croix de fer forgé (fig. 89). Sur sa face antérieure, le socle comporte un bénitier et il est orné d'une fleur de lys (fig. 90). La croix est ornée des insignes de la passion (fig. 91).

La croix de chemin située au quartier de Notre-Dame de Vie a été érigée en 1818, date portée sur la base de la croix située au sommet de la colonne (fig. 91).



## CROIX



Fig. 89. Vue d'ensemble depuis le nord-est  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi5284

## CROIX



Fig. 90. La base du socle et le bénitier, vus depuis le nord

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5289

## CROIX



Fig. 91. La croix, vue depuis le nord-est  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995  
Référence : 17Fi5287

## CROIX

### CROIX MONUMENTALE, PRES DU CHATEAU DE BASSES GRÉOLIÈRES

Non cadastrée

Coordonnées Lambert (zone 3) x = 970,45 y = 176,50

La croix dite "Croix du Tricot" (fig. 92) est composée d'un pilier carré surmonté d'un chapiteau à crochets qui porte une croix en ferronnerie (fig. 92). Le pilier présente une inscription sur chacune de ses faces. Celles-ci sont aujourd'hui difficile à lire en raison d'un bouchardage de l'ensemble de la pierre, postérieur au tracé des inscriptions. Mais elles ont été lues et transcrites avant cette reprise. C'est ce que nous indiquent des notes manuscrites anonymes que nous avons signalées plus haut<sup>72</sup> :

"Croix du Tricot. Elle fut érigée, le 15 avril 1827 ... On remarque sur cette colonne des traces d'une inscription plus ancienne que l'actuelle. Celle qu'on peut lire aujourd'hui en 4 langues...

En latin : Jesus acerbam fregit quoque tartara hic.

En grec Ihsouj ton qanaton adhn tetrefasi.

En italien : La morte vinta fú l'averno da Gesu.

Enfin en français : L'enfer a été vaincu par la mort de Jésus."

L'inscription en italien est portée sur la face sud (fig. 93), celle en français sur la face est (fig. 94), celle en latin sur la face nord (fig. 95) et celle en grec sur la face ouest (fig. 96).

L'origine du chapiteau médiéval en remploi (fig. 93 et 94), pouvant dater du XIIIe siècle, n'est pas connue.

---

72. Cf. ci-dessus, note 71.

## CROIX



Fig. 92. Vue d'ensemble depuis le sud-est

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi4233

## CROIX



Fig. 93. Détail : le chapiteau et l'inscription de la face sud  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi4234



Fig. 94. Détail : le chapiteau et l'inscription de la face est  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi4235



Fig. 95. Détail : l'inscription de la face nord

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi4250





Fig. 96. Détail : l'inscription de la face ouest

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi4249

## *TAURIGNA (CABANE)*

Cadastre de 1985, section A, parcelle 21

Cadastre de 1841, section A, parcelle 146

Coordonnées Lambert (zone 3) x = 963,79 y = 178,34

La cabane de Taurigna (fig. 97 et 98), aujourd'hui ruinée, est située à 1300 mètres d'altitude sur le versant nord d'une colline. Elle est maçonnée à la chaux et de plan rectangulaire (4,70 x 5,70 m), mais ne présente aucune trace d'aménagement intérieur, en particulier pas de trace de foyer. Elle a été accolée à une autre cabane (fig. 99) plus ancienne. Celle-ci était plus petite (2,50 x 4,00 m), de pierres sèches et couverte en appentis ; on en voit les restes. Ce bâtiment apparaît cependant comme "bastide" dans le cadastre de 1841. On peut donc s'attendre à rencontrer sous cette dénomination des constructions rudimentaires et inconfortables, qui ne peuvent être habitées qu'à titre provisoire.

*TAURIGNA (CABANE)*



Fig. 97. Vue de situation, depuis le nord

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5303

*TAURIGNA (CABANE)*



Fig. 98. Vue d'ensemble, depuis le nord-ouest

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5306

*TAURIGNA (CABANE)*

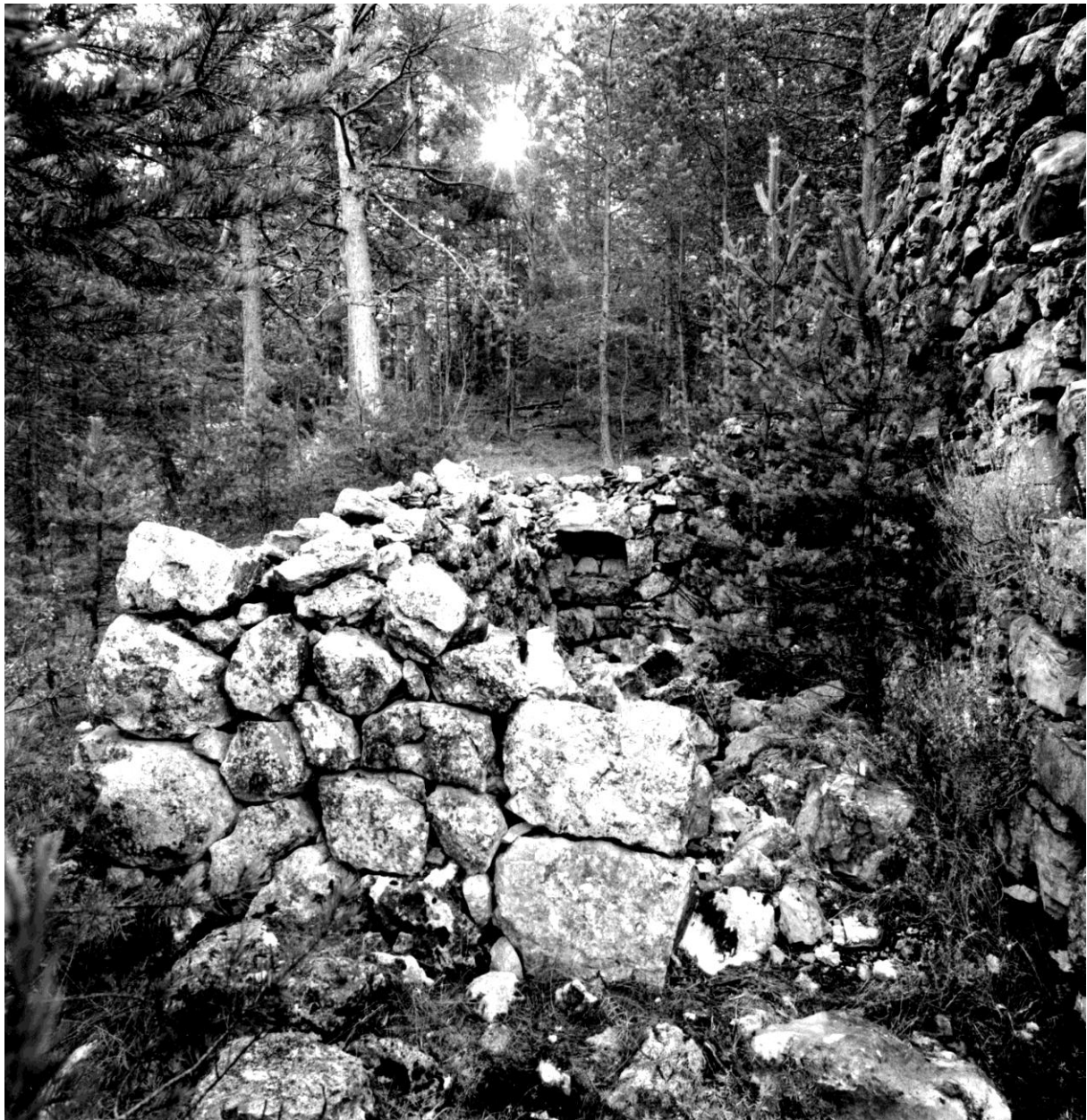


Fig. 99. Détail : la cabane de pierres sèches accolée, vue depuis le nord  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi5312

## LE PLAN DU PEYRON (BERGERIE)

Cadastre de 1985, section A, parcelle 244

Cadastre de 1841, section A, parcelle 374

Coordonnées Lambert (zone 3) x = 965,65 y = 178,42

Le bâtiment d'origine (fig. 100) était un simple enclos rectangulaire en pierres sèches. Une porte (fig. 105) s'ouvrait sur le côté sud (elle a été murée en pierres sèches), une autre s'ouvrait probablement sur le côté est. Par la suite, on a placé une couverture de tuiles. A cette occasion, le mur oriental de l'enclos a été supprimé et remplacé par une nouvelle façade, maçonnée au liant. Deux séries d'arcs-diaphragmes (fig. 106 à 108) soutiennent la toiture. Les murs nord et ouest ont été légèrement surélevés. Mais de quand datent ces travaux ?

La maçonnerie des arcs-diaphragmes contient des débris de tuiles, ce qui laisse entendre qu'une première toiture avait déjà été posée avant la construction des arcs. Cette première couverture, peut-être soutenue par des piliers, pourrait être antérieure à 1841 ; ceci correspondrait au terme *bergerie* et à l'emploi du lavis rose dans l'état de section et sur le plan du cadastre du XIXe siècle. Le murage de la porte sud, exécuté en pierres sèches, pourrait lui être contemporain. Mais la toiture actuelle emploie des tuiles mécaniques originaires de la région marseillaise, qui n'ont pu être transportées que par chemin de fer ; elle n'a donc été mise en place qu'à la fin du XIXe siècle ou vers 1900. C'est à cette époque que peuvent avoir été construits les arcs-diaphragmes.

LE PLAN DU PEYRON (BERGERIE)

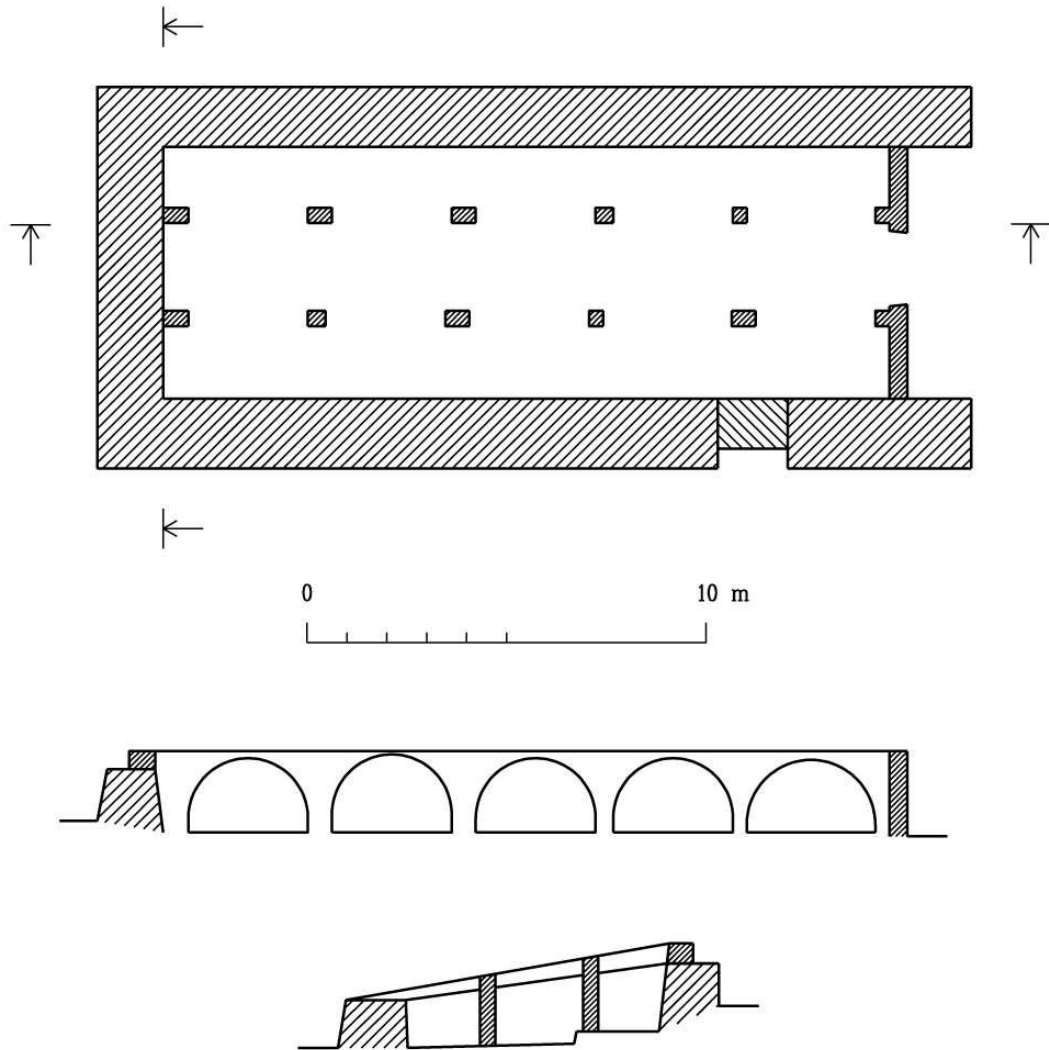


Fig. 100. Plan et coupes

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, J.-Cl. Poteur, 1992

*LE PLAN DU PEYRON (BERGERIE)*



Fig. 101. Vue de situation, depuis le nord-est

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5325



*LE PLAN DU PEYRON (BERGERIE)*



Fig. 102. Vue de situation, depuis le sud

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5327



Fig. 103. Vue d'ensemble depuis le sud-est

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5329



Fig. 104. L'élévation ouest, vue depuis l'ouest  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi5337



Fig. 105. L'élévation sud, détail : porte murée, vue depuis le sud  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi5328



Fig. 106. Intérieur de la bergerie, vue d'ensemble depuis le sud-est  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi5331



Fig. 107. Intérieur de la bergerie : la galerie centrale, vue depuis l'est  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi5338



Fig. 108. Intérieur de la bergerie, détail : faux joints sur l'un des arcs-diaphragmes,  
•vus depuis le sud

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5346

## LES BERGERIES (BERGERIE N° 1)

Cadastre de 1985, section B, parcelle 25

Coordonnées Lambert (zone 3) x = 967,95 y = 178,60

*N. B : sur le parcellaire cadastral actuel, il y a confusion entre cette construction et celle de la parcelle 34.*

Un premier enclos de pierres sèches (fig. 109) est construit sur une pente exposée au nord. Il est de plan rectangulaire, mais aux angles arrondis. Une seule porte y donne accès, elle s'ouvre au milieu du côté aval. Un second enclos, lui a été accolé vers l'aval. Il inclut une cabane de pierres sèches et comprend trois portes, une sur chacun de ses côtés extérieurs. Ces deux enclos et la cabane peuvent dater du XVIIIe ou du début du XIXe siècle. Le tout est périmé en 1841, puisque non figuré sur l'ancien cadastre.

Par la suite les constructions sont réutilisées et une nouvelle cabane (fig. 110) est construite, probablement dans la 2e moitié du XIXe siècle.

Au XXe siècle, la seconde cabane est restaurée comme cabanon de loisir. Cette réfection au ciment est datée au-dessus de la porte par une inscription (fig. 111) tracée sur une surface de ciment lissé :

"1964 VILLA / Ça / me / SUFFIT"



*LES BERGERIES (BERGERIE N° 1)*



Fig. 109. Vue d'ensemble depuis l'est

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5957

*LES BERGERIES (BERGERIE N° 1)*



Fig. 110. Intérieur de l'enclos : la cabane vue depuis le sud-ouest  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi5959

*LES BERGERIES (BERGERIE N° 1)*



Fig. 111. La cabane, détail : l'inscription au-dessus du linteau de la porte  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi5960

## *LES BERGERIES (BERGERIE N° 2)*

Cadastre de 1985, section B, parcelle 34

Cadastre de 1841, section B, parcelle 49

Coordonnées Lambert (zone 3) x = 968,05 y = 178,73

Situé en bordure occidentale d'une vaste doline, un enclos de plan rectangulaire (fig. 112 et 113) inclut dans l'un de ses angles un cabanon (fig. 114) qui lui est contemporain. L'enclos et le cabanon sont en pierres sèches.

Deux niches sont réservées à l'intérieur du cabanon, l'une dans le mur nord, l'autre dans le mur sud. Celle du mur nord est couverte d'une pierre plate qui débordé de 17 cm en avant du nu du mur et qui forme ainsi étagère. Trois pierres trouées, destinées à attacher des bêtes, sont placées dans les murs du cabanon.

Sur le cadastre actuel, il y a confusion entre cette construction et celle de la parcelle n°25. Celle-ci a peut-être pour origine une confusion déjà commise dans le cadastre de 1841, puisque l'enclos, qui ne semble pas avoir jamais été couvert, y figure comme "bergerie".

*LES BERGERIES (BERGERIE N° 2)*



Fig. 112. Vue d'ensemble, depuis le sud-est  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi5951



Fig. 113. Vue d'ensemble, depuis l'est

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5953



Fig. 114. Détail : la cabane vue depuis le sud-ouest

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5954

## *LA BRASQUE (BERGERIE)*

Cadastre de 1985, section B, parcelle 44

Cadastre de 1841, section B, parcelle 31

Coordonnées Lambert (zone 3) x = 968,24 y = 179,31

A une altitude de 1300 m, un vaste enclos rectangulaire incomplet (fig. 115 et 117) est allongé d'est en ouest au pied d'une petite barre rocheuse exposée vers le sud. Cet enclos de pierre sèche n'a pas été terminé.

Les murs (fig. 118) sont de section trapézoïdale (fig. 119). Les angles extérieurs sont arrondis (fig. 120). Les piédroits des portes et le haut des parements des murs sont chaînés. Derrière le parement (fait de pierres de 30 à 80 cm de dimension maximale), se trouve un blocage (pierres de 10 à 20 cm, fig. 119). Au plus haut de ce blocage, entre les pierres de chaînage, on a déversé de la pierraille (10 cm maximum) ; ce travail n'a pas été terminé.

Le sol a été légèrement surcreusé dans la partie amont. Ce travail a été préparé partout, même là où la construction n'a pas été terminée.

L'édifice a manifestement été abandonné en cours de construction. Il est homogène et totalement inutilisable dans son état actuel. Il n'a visiblement ni servi de carrière, ni été adapté pour être utilisé avant d'avoir été terminé. C'est donc dans cet état ou dans un état encore moins avancé qu'il a été vu par le géomètre du cadastre en 1841 (fig. 116). Le contour de l'édifice figure sur le plan de ce cadastre et il y est dénommé "courtil" dans la matrice, l'édifice n'était donc pas abandonné depuis assez longtemps pour paraître périmé et peut-être même pas abandonné du tout. Il a donc dû être commencé peu avant, après 1800.



*LA BRASQUE (BERGERIE)*

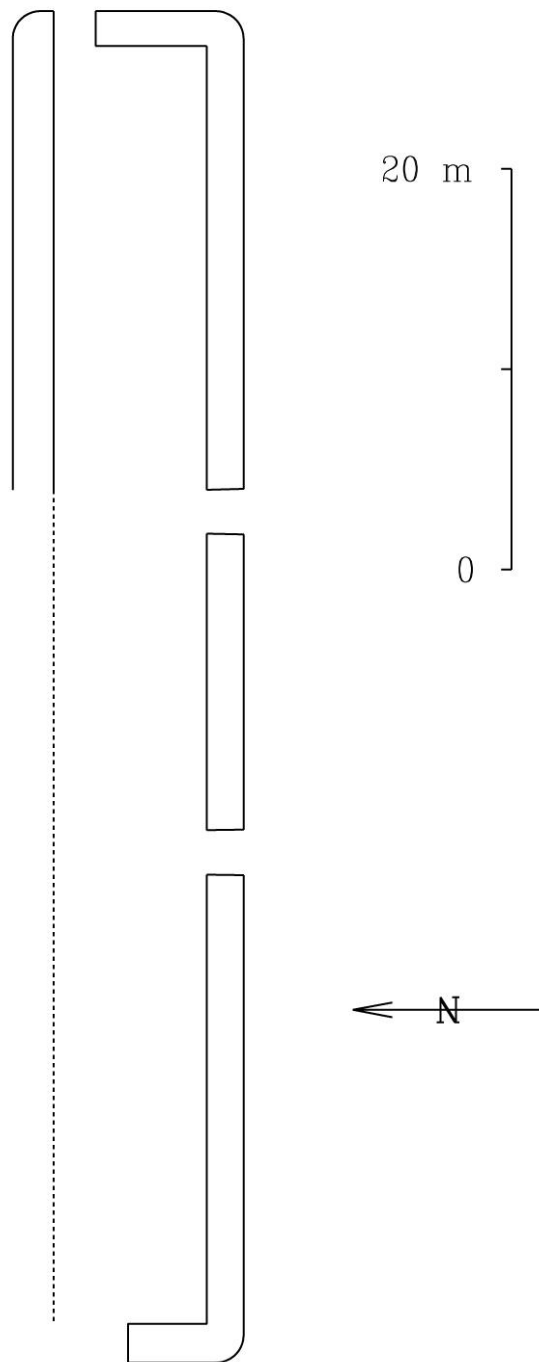


Fig. 115. Plan

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, J.-Cl. Poteur, 1993

LA BRASQUE (BERGERIE)

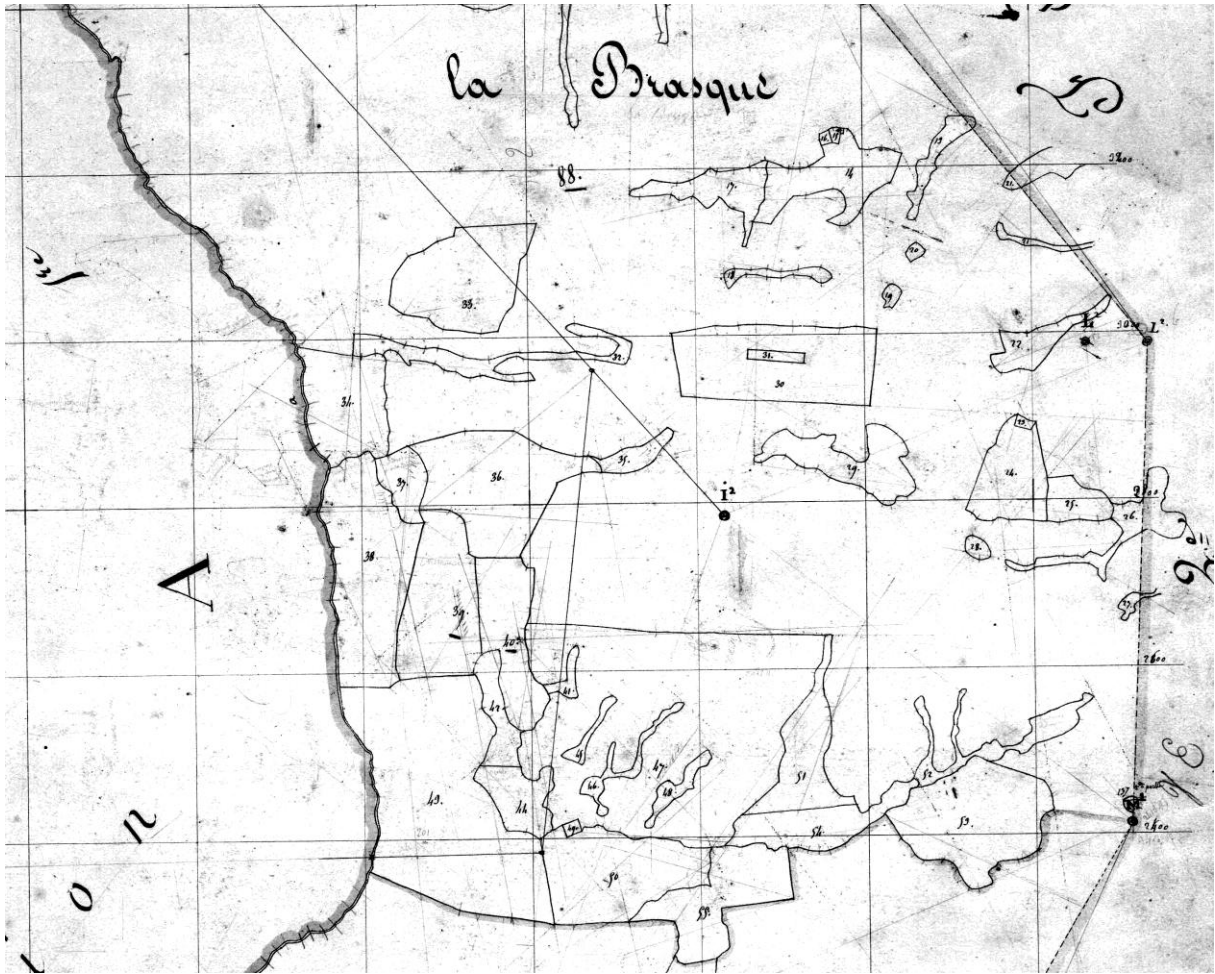


Fig. 116. Extrait du parcellaire cadastral de 1841, section B  
© Arch. dép. des Alpes-Maritimes  
Référence : 25Fi070/1/B1

*LA BRASQUE (BERGERIE)*



Fig. 117. Vue de situation, depuis le nord-est

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5941



Fig. 118. Mur sud, détail : l'assemblage du parement extérieur, vu depuis le sud  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi5950



Fig. 119. Mur sud, détail : le blocage entre les deux parements, vu depuis l'est  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi5948



Fig. 120. Angle nord-est, détail : l'une des portes (construction inachevée), vue depuis le nord-est

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5943

## PONT SUR LE LOUP

Non cadastré

Coordonnées Lambert (zone 3) x = 970,96 y = 175,88

Le pont (fig. 121), en dos d'âne, enjambe le Loup en une seule arche plein cintre. Son intrados (fig. 122) est appareillé de pierres dressées. Latéralement, les claveaux sont dressés à l'aiguille avec réserve au ciseau, mais non extradossés. Au-dessus, le mur puis le parapet (fig. 123, en bas) sont en blocage.

Du côté aval, de part et d'autre d'un petit claveau central, est inscrite la date 1763 (fig. 123, en haut). Un devis de construction est daté du 17 mars de cette même année<sup>73</sup>.

Un pont sur le Loup avait été construit en 1665<sup>74</sup>. Probablement endommagé lors des guerres du XVIIIe siècle, et en particulier lors de la Guerre de Succession d'Autriche, le pont est reconstruit en 1763.

---

73. Arch. com. de Cipières

74. Arch. com. de Gréolières, Produit de 1665 à 1669, n° 14, 17 août 1665

## PONT SUR LE LOUP



Fig. 121. Vue d'ensemble, depuis l'ouest (côté amont)  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi4578



## PONT SUR LE LOUP



Fig. 122. La voûte de l'arche, vue depuis le nord  
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi4579

PONT SUR LE LOUP

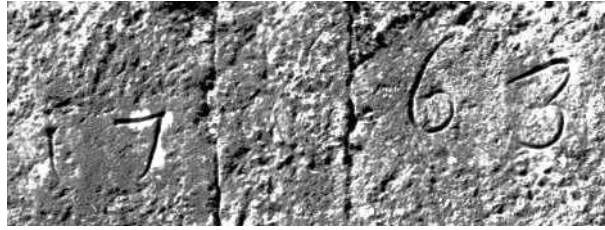


Fig. 123. Détail : la date portée sur deux claveaux (de part et d'autre de la clef), vue depuis l'est (côté aval)

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994  
Référence : 17Fi5002

## DOCUMENTATION

### ARCHIVES

#### Archives communales de Gréolières

- délibérations du conseil : registre de 1640 à 1650
- délibérations du conseil : cahier de 1649
- délibérations du conseil : registre des XVIIe-XVIIIe siècles
- délibérations du conseil : cahier de 1759 à 1761
- délibérations du conseil : cahier de 1761 à 1763
- délibérations du conseil : cahier de 1763 à 1764
- délibérations du conseil : 2 nivôse - 25 fructidor, an II
- pièces d'archives 1661-1665 (registre)

#### Archives départementales des Alpes-Maritimes. Série G

Ordonnance royale : G 1195

#### Visites pastorales :

- G 1227 (1626)
- G 1231 (1654-1655)
- G 1233 (1664)
- G 1245 (1673)
- G 1248 (1683)
- G 1253 (1705)
- G 1255 (1715)
- G 1261 (1719)
- G 1265 (1722)
- G 1267 (1726)

## BIBLIOGRAPHIE

ACHARD (Claude-François), *Description historique, géographique et topographique des villes, bourgs, villages et hameaux de la Provence ancienne et moderne, du Comté-Venaissin, de la principauté d'Orange, du Comté de Nice, etc.*, 3 vol., Aix 1787.

BARATIER (Edouard), *La démographie provençale du XIIe au XVIe siècle*, Paris, 1961.

BARATIER (Edouard), *Enquêtes sur les droits et revenus de Charles Ier d'Anjou en Provence (1252 et 1278)*, Paris, 1969.

BENOIT (Fernand), *Recueil des actes des comtes de Provence appartenant à la maison de Barcelone, Alphonse II et Raimond Bérenger V (1196-1245)*, 2 vol., Paris, 1925.

CLOUZOT (Etienne), *Pouillés des provinces d'Aix, Arles et Embrun*, Paris, 1923.

DEPARDIEU (Jean-Louis), CHAVANE (Vincent) et alii, *Etude topographique d'une voie romaine de moyenne montagne, Vence-Castellane*, Cercle historique des Alpes-Maritimes, Nice, 1992

DOUBLET (Georges), *Recueil des actes concernant les évêques d'Antibes*, Monaco-Paris, 1915.

DURBEC (Joseph-Antoine), "Les villes et les villages de la région de Grasse au Moyen-Age : Caussols, Cipières, Gréolières", dans : *Annales de la Soc. scient. et lit. de Cannes*, t. XXIII (1971), 1972, p. 134-153.

FROESCHLE-CHOPARD (Marie-Hélène), *Espace et Sacré en Provence (XVIe-XXe siècle). Cultes, images, confréries.*, Paris, 1994.

FROESCHLE-CHOPARD (Marie-Hélène), et POTEUR (Jean-Claude), "Les «romérages» en Provence Orientale au XVIIIe siècle : expression d'une culture populaire", dans : *Le Monde alpin et rhodanien*, 1er-2ème trimestre 1978, p. 189 à 191)

GUERARD (B.), *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille*, 2 vol., Paris, 1857.

JUIGNE DE LASSIGNY (E. de), *Histoire de la maison de Villeneuve en Provence*, 3 vol., Lyon 1900-1909.

POTEUR (Jean-Claude), *Archéologie et sociologie des châteaux de Provence Orientale au Moyen Age*, diplôme de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1981, 3 vol. dactylographiés.

POTEUR (Jean-Claude), *Le château de Gréolières Basses, Rapport de sondage*, 1973, dactylographié, bibliothèque du Musée de Grasse.

POTEUR (Jean-Claude), *Grasse et le peuplement des campagnes en Provence orientale du Ve au XIe siècle*, mémoire de Diplôme d'Etude Approfondie d'Histoire, faculté de Lettres et de Sciences Humaines, Nice, 1986, dactylographié.

## DOCUMENTATION

POTEUR (Jean-Claude), "Les limites des seigneuries du diocèse de Vence entre le XIe et le XIIIe siècle", dans : *Territoires, seigneuries, communes...*, Actes des 3èmes Journées d'Histoire de l'espace provençal, Mouans-Sartoux, 1986, Mouans-Sartoux, CACO, 1987, p. 29-52.

POTEUR (Jean-Claude), "Réseau paroissial et implantations castrales du Xe au XIIIe siècle, l'exemple de l'évêché de Grasse-Antibes", dans : *Actes du 109e congrès des sociétés savantes, Dijon, 1984, hist. méd.*, t. I, Paris, 1985, p. 69-92.

POTEUR (Jean-Claude) et POTEUR (Catherine), "Les premières églises paroissiales en Provence orientale", dans : *Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes*, t. XXXVIII, 1996, p. 93-106.

POTEUR (Jean-Claude) et SALCH (Charles-Laurent), *Les trois châteaux de Gréolières*, Centre d'Etude des Châteaux-Forts - Castrum Alpes Maritimes, Strasbourg - Nice, 1994.

ROC (Isabelle), *La jassa de La Caus. Une bergerie sur la commune de Cipières. Etude architecturale et Ethnographique*, Mémoire d'Enquête Qualitative, Université de Nice, 1995, dactylographié.

ROMAN (J.-Ch.), *Les chartes de l'ordre de Chalais*, Paris, 1923.

THIRION (Jacques), *Alpes romanes*, La Pierre-qui-Vire, Zodiaque, 1980.

VENTURINI (Alain), "*Episcopatus et bajulia...*", dans : *Territoires, seigneuries, communes...*, Actes des 3èmes journées d'histoire de l'espace provençal, Mouans-Sartoux 1986, Mouans-Sartoux, 1987, 105-133

## RECHERCHES RÉGIONALES

*se propose de faire mieux connaître les Alpes-Maritimes et les contrées limitrophes telles qu'elles apparaissent au travers des recherches en sciences humaines et sociales.*

*La revue publie, dans un esprit multidisciplinaire, des travaux originaux, des résumés de thèses ou de mémoires de maîtrise, des documents d'archives, des données statistiques, des notes de lecture, toutes les informations qui font progresser la connaissance ou facilitent les études ultérieures.*

*En assurant ce périodique, la Direction des Archives du Conseil général des Alpes-Maritimes reste fidèle à sa mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.*

### FONDATEURS

*Etienne Dalmasso*

*Andrée Devun*

### COMITÉ DE RÉDACTION

*Jean-Bernard Lacroix*

*Marie-Louise Carlin*

*Loïc Rognant*

*Ralph Schor*



CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES  
CENTRE ADMINISTRATIF DÉPARTEMENTAL  
06206 NICE CEDEX 3 - TÉL. 04 97 18 61 71